



Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko Redevances Aurifères ») et de ses filiales (« Osisko ou la Société ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 24 février 2021, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, suivant la recommandation du comité d'audit et des risques. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants – 2020	2
Faits saillants – Postérieurs au 31 décembre 2020	3
Incertitudes liées à la COVID-19	3
Transfert d'actifs miniers et création d'Osisko Développement	3
Portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts	6
Dépréciation d'actifs	16
Placements en actions	17
Activités en matière de développement durable	20
Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier	20
Régime de réinvestissement des dividendes	23
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	24
Marché de l'or et des devises	24
Principales informations financières	25
Survol des résultats financiers	25
Liquidités et sources de financement en capital	29
Flux de trésorerie	30
Information trimestrielle	31
Résultats du quatrième trimestre	32
Perspectives	36
Mise à jour corporative	36
Information sectorielle	36
Transactions entre parties liées	40
Obligations contractuelles et engagements	40
Arrangements hors bilan	42
Données sur les actions en circulation	42
Événements postérieurs au 31 décembre 2020	42
Risques et incertitudes	43
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	43
Base d'établissement des états financiers consolidés	44
Estimations et jugements comptables critiques	45
Instruments financiers	45
Renseignements techniques	45
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	46
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	47
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains	48
Informations sur la Société	49

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Ltée et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, d'ententes de flux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et son siège social est situé au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

En novembre 2020, Osisko a clôturé la transaction de transfert de ses actifs miniers et de certains placements en capitaux propres à Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »), une société nouvellement créée se consacrant à l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers au Canada et au Mexique. Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») le 2 décembre 2020 sous le symbole « ODV ». Le 31 décembre 2020, Osisko détenait une participation de 84,1 % dans Osisko Développement et par conséquent, les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société consolident les activités d'Osisko Développement et de ses filiales. Le 24 février 2021, à la suite des financements réalisés par Osisko Développement, cette participation a été réduite à 77,0 %. Le principal actif d'Osisko Développement est le projet aurifère Cariboo au Canada.

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur le Canada et sur la croissance visant à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes trimestriels et de rachats d'actions.

Redevances Aurifères Osisko se concentre principalement sur des actifs de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société examine et investit également dans des opportunités liées à d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Faits saillants – 2020

- 66 113 onces d'équivalent d'or (« OEO¹ ») gagnées, excluant 1 754 OEO gagnées en vertu du flux diamantifère Renard au quatrième trimestre de 2020 (comparativement à 78 006 en 2019), au-delà des prévisions révisées;
- Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 108,0 millions de dollars (comparativement à 91,6 millions de dollars en 2019);
- Produits records provenant des redevances et des flux de 156,6 millions de dollars (comparativement à 140,1 millions de dollars en 2019);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 16,9 millions de dollars, 0,10 \$ par action de base (comparativement à une perte nette de 234,2 millions de dollars, 1,55 \$ par action de base en 2019);
- Bénéfice ajusté² de 43,7 millions de dollars, 0,27 \$ par action de base (comparativement à 41,9 millions de dollars, 0,28 \$ par action de base en 2019);
- En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs des actifs d'Osisko ont été temporairement placés en mode d'entretien et de maintenance par nos partenaires exploitants, surtout au deuxième trimestre;
- Réalisation d'une transaction de transfert d'actifs miniers et de certaines participations en capitaux propres dans le cadre d'une prise de contrôle inversée et création d'une société de développement aurifère nord-américaine, Osisko Développement, qui a réalisé un financement concomitant par voie de prise ferme de 100,1 millions de dollars;
- Clôture d'un placement privé sans intermédiaire de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec;

1 Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts.

2 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS. Se reporter aux mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- En décembre, Osisko Développement a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier pour un produit brut de 40,2 millions de dollars et a reçu un produit de 73,9 millions de dollars découlant d'un placement privé clôturé en 2021 (pour un financement supplémentaire total de 79,8 millions de dollars);
- Bonification du flux argentifère sur la mine Gibraltar suivant un investissement de 8,5 millions de dollars afin de réduire le prix de transfert de 2,75 \$ US par once d'argent à un prix nul;
- La production commerciale a été annoncée le 1^{er} juillet 2020 par l'exploitant de la mine Eagle Gold, à l'égard de laquelle la Société détient une redevance de 5 % NSR;
- Acquisition du projet aurifère San Antonio au Mexique pour la somme de 42,0 millions de dollars US, lequel a été transféré à Osisko Développement en novembre 2020;
- Acquisition d'une participation additionnelle de 15 % dans un portefeuille de redevances canadiennes de métaux précieux incluant des redevances sur les mines Island Gold et Lamaque;
- Annonce de la reprise des opérations en septembre 2020 à la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc.;
- En février 2021, Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») ont annoncé une décision positive pour la construction du projet minier souterrain Odyssey. L'étude économique préliminaire envisage une production totale de 7,29 millions d'onces (6,18 millions de tonnes à 2,07 g/t Au en ressources indiquées et 75,9 millions de tonnes à 2,82 g/t Au en ressources présumées). La production minière souterraine devrait débuter en 2023 et augmentera graduellement pour atteindre une moyenne de 545 400 onces d'or par année de 2029 à 2039;
- Annonce d'un partenariat stratégique avec Regulus Resources Inc. en vertu duquel Regulus a convenu d'accorder à Osisko une redevance initiale de 0,75 % à 1,5 % NSR à l'égard du claim Mina Volare, lequel fait partie du projet AntaKori, et certains futurs droits de redevances en contrepartie d'un paiement immédiat de 12,5 millions de dollars US en trésorerie (16,6 millions de dollars);
- Acquisition en vue de l'annulation de 429 722 de ses actions ordinaires pour un montant de 3,9 millions de dollars (coût d'acquisition moyen de 9,15 \$ par action); et
- Déclaration de dividendes trimestriels totalisant 0,20 \$ par action ordinaire pour 2020.

Faits saillants – Postérieurs au 31 décembre 2020

- Le 12 février 2021, Osisko a remboursé une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et a prélevé le même montant sur sa facilité de crédit, réduisant ainsi les intérêts à payer d'environ 1,5 % par année; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2021 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2021.

Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont assujetties également à d'importantes incertitudes. Plusieurs des partenaires exploitants d'Osisko ont annoncé des restrictions opérationnelles temporaires au cours des premier et deuxième trimestres de 2020 liées à l'actuelle pandémie de COVID-19, y compris la réduction des activités et la mise en mode d'entretien et de maintenance des exploitations. Au 31 décembre 2020, tous les exploitants avaient repris leurs activités et la plupart avaient atteint le niveau d'activité connu avant la COVID-19. Toutefois, dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés. L'impact de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses concerne, sans s'y limiter, l'évaluation de ses actifs à long terme (y compris l'évaluation de dépréciation et de reprise). Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des mesures pour protéger ses employés, ses entrepreneurs et les communautés où elle exerce ses activités. Dans le cadre du plan de contingence élaboré par la Société, ses bureaux ont été fermés en mars 2020 et les employés ont reçu les équipements nécessaires pour leur permettre de travailler de manière sécuritaire à distance, de leur résidence .

Transfert d'actifs miniers et création d'Osisko Développement

Le 5 octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko et Barolo Ventures Corp. (« Barolo ») ont annoncé une lettre d'entente exécutoire (la « lettre d'entente ») définissant les termes selon lesquels Osisko transférerait certaines propriétés minières (ou les titres d'entités qui détiennent directement ou indirectement ces propriétés minières), incluant le projet aurifère Cariboo, et un portefeuille de titres négociables à Barolo en échange d'actions ordinaires de Barolo (les « actions de Barolo »), résultant en une « prise de contrôle inversée » de Barolo (la « PCI ») en vertu des politiques de la TSX.

Dans le cadre de la PCI, Redevances Aurifères Osisko et Barolo ont signé un accord d'engagement avec Canaccord Genuity Corp. et la Financière Banque Nationale inc., pour le compte d'un regroupement de preneurs fermes (collectivement, les « preneurs fermes »), en vertu duquel les preneurs fermes ont convenu de vendre, via un placement privé par voie de prise ferme, 13 350 000 reçus de souscription de Osisko Subco (tel que défini ci-dessous à la rubrique Détails de la transaction) (les « reçus de souscription ») à un prix de souscription de 7,50 \$ par reçu de souscription (le « prix d'émission ») pour un produit brut totalisant 100,1 millions de dollars (le « financement »). Chaque reçu de souscription conférait à son détenteur le droit de recevoir, sans considération additionnelle et sans action supplémentaire de la part du détenteur, à la date ou vers la date à laquelle la PCI est complétée, une action ordinaire d'Osisko Développement suite à une consolidation des actions ordinaires de Barolo de 60 pour 1 (chacune, une « action d'Osisko Développement ») et la moitié d'un bon de souscription permettant d'acquérir une action d'Osisko Développement (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit d'acquérir une action d'Osisko Développement pour 10,00 \$ sur une période de 18 mois suivant la clôture de la PCI (la date d'échéance a par la suite été reportée au 1^{er} décembre 2023).

Les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces égale à 5,0 % du produit brut du financement; pourvu qu'une commission en espèces réduite égale à 2,0 % était payable aux preneurs fermes pour ce qui est des souscripteurs de la liste du président.

Le financement a été clôturé le 29 octobre 2020. Le produit brut du financement est resté entier jusqu'à la clôture de la transaction le 25 novembre 2020.

Acquisition de Barolo

Les actifs nets de Barolo acquis ont été comptabilisés à leur juste valeur relative estimée à la date de clôture de la PCI et sont résumés ci-dessous :

Contrepartie réputée payée pour l'acquisition réputée de Barolo	\$
233 395 actions ordinaires d'Osisko Développement réputées émises	1 751
Frais de transaction	500
	<u>2 251</u>
 Passif net réputé pris en charge	
Passif net de Barolo	(164)
Coût d'inscription net	<u>2 415</u>

Propriétés d'Osisko Développement

La formation d'Osisko Développement crée une société de développement minier nord-américaine de premier plan visant à devenir un producteur d'or intermédiaire important grâce à des opportunités offrant une production à brève échéance. Osisko Développement ciblera une production d'or à court terme de plus de 75 000 onces par année issue de ses projets aurifères Bonanza Ledge II et San Antonio, suivie de la production de Cariboo, l'actif phare de la société. Les propriétés minières (ou les titres d'entités qui détiennent directement ou indirectement ces propriétés minières) et les titres négociables suivants ont été transférés par Osisko à Osisko Développement :

- Projet aurifère Cariboo (obtention des permis – Colombie-Britannique, Canada)
- Projet aurifère San Antonio (modification des permis – Sonora, Mexique)
- Bonanza Ledge II (modification des permis et construction – Colombie-Britannique, Canada)
- Propriétés de la Baie-James (exploration – Canada)
- Propriétés Guerrero (exploration – Mexique)
- Portefeuille de participations en actions dans des sociétés cotées en bourse

Le projet aurifère Cariboo progresse dans le cadre du processus d'obtention des permis en vue d'une opération souterraine d'une capacité de 4 750 tonnes par jour pour laquelle le dépôt d'une étude de faisabilité est prévu au deuxième semestre de 2021. Le début de la construction est prévu pour le quatrième trimestre de 2022 et la production devrait débuter en 2023.

Redevances Aurifères Osisko a facilité l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US en contrepartie d'un flux de métaux précieux de 15 %. San Antonio procure à Osisko Développement une production potentielle à brève échéance et un grand potentiel d'appréciation.

Les portefeuilles de propriétés d'exploration et de participations en actions transférés à Osisko Développement offrent de grandes possibilités et une exposition à des projets à fort potentiel dans des juridictions favorables à l'industrie minière.

Stratégie de Redevances Aurifères Osisko à l'égard d'Osisko Développement

Redevances Aurifères Osisko a acquis ou conservé les droits de redevances ou de flux suivants sur les actifs d'Osisko Développement :

- Une redevance de 5 % NSR sur les projets aurifères Cariboo et Bonanza Ledge II
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % (avec des paiements continus par once équivalents à 15 % du cours de l'or et de l'argent, tel qu'applicable) sur le projet aurifère San Antonio
- Une redevance de 3 % NSR sur les propriétés de la Baie-James et de Guerrero

De plus, Osisko Développement et ses filiales ont accordé à Redevances Aurifères Osisko un droit de premier refus sur toutes les redevances et tous les flux futurs offerts par ces dernières, un droit de participer au rachat de redevances visant des propriétés détenues par ces dernières, et d'autres droits usuels découlant d'une transaction de cette nature.

Après la clôture de la PCI le 25 novembre 2020, Redevances Aurifères Osisko détenait une participation de 88 % dans Osisko Développement (réduite à 77,0 % le 24 février 2021 en tenant compte des financements clôturés jusqu'à cette date). Osisko s'attend à ce que l'avancement des actifs détenus par Osisko Développement soit financé par l'entremise des marchés publics de telle sorte que la participation de Redevances Aurifères Osisko dans Osisko Développement sera diluée au fil de l'avancement des actifs. Redevances Aurifères Osisko cherchera également à favoriser un capital flottant plus important pour Osisko Développement si l'occasion se présente, tout en visant à maximiser la valeur de son placement pour les actionnaires de Redevances Aurifères Osisko.

Détails de la transaction

Le 23 octobre 2020, une convention de fusion définitive (la « convention de fusion ») relative à la PCI a été signée par Redevances Aurifères Osisko, Barolo, Osisko Development Holdings Inc. (« Osisko Subco »), filiale en propriété exclusive de Redevances Aurifères Osisko constituée en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique (la « BCACB »), et une filiale en propriété exclusive de Barolo (« Barolo Subco »).

La convention de fusion prévoyait, entre autres, une fusion triangulaire (la « fusion ») dans le cadre de laquelle (i) Osisko Subco a fusionné avec Barolo Subco conformément à l'article 269 de la BCACB afin de ne constituer qu'une seule société (« Amalco »), (ii) les porteurs de titres d'Osisko Subco ont reçu des titres d'Osisko Développement contre les titres d'Osisko Subco qu'ils détenaient, (iii) Amalco a fusionné avec Barolo (par voie de dissolution volontaire) pour former Osisko Développement, et (iv) les opérations ont entraîné la PCI de Barolo conformément aux politiques du TSX-V, de la manière prévue par les modalités et conditions de la convention de fusion et aux termes de celles-ci.

La convention de fusion a été négociée sans lien de dépendance entre des représentants d'Osisko et de Barolo. Dans le cadre de la PCI, Barolo : (i) a changé de dénomination pour devenir « Osisko Développement Corp. »; (ii) a changé de symbole boursier pour devenir « ODV »; (iii) a regroupé ses actions ordinaires selon un ratio de 60 : 1; (iv) a adopté de nouveaux statuts et autres politiques d'entreprise; a adopté de nouveaux régimes de rémunération fondée sur des actions; (v) a reconstitué le conseil d'administration et la direction d'Osisko Développement; et a poursuivi son existence en tant que société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Dans le cadre de la PCI, Osisko a reçu 100 000 100 actions d'Osisko Développement à un prix réputé de 7,50 \$ par action, en contrepartie du transfert des actifs contribués (évalués à environ 750 millions de dollars) à Osisko Développement.

Pour de plus amples renseignements sur les détails de la PCI, veuillez consulter le communiqué conjoint émis par Redevances Aurifères Osisko et Barolo le 5 octobre 2020. Tous les détails de la PCI, les actifs contribués et Osisko Développement sont décrits dans une Déclaration de changement préparée conformément aux politiques du TSX-V. Une copie de la Déclaration de changement est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur de Barolo.

Composition du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration de l'émetteur résultant inclus : Sean Roosen (président du conseil); Charles Page (administrateur principal); John Burzynski; Joanne Ferstman; Michèle McCarthy; Duncan Middlemiss; et Éric Tremblay. Osisko a le droit de nommer des candidats au conseil d'Osisko Développement; le nombre de candidats diminuera à mesure que la participation d'Osisko dans l'émetteur résultant diminuera au fil du temps.

La direction d'Osisko Développement, suivant la clôture de la PCI, inclut Sean Roosen (président du conseil et chef de la direction); Chris Lodder (président); Luc Lessard (chef de l'exploitation); Benoit Brunet (vice-président, finances, chef de la direction financière et secrétaire général), qui a depuis démissionné et qui sera remplacé par Alexander Dann; François Vézina (vice-président, services techniques); Chris Pharness (vice-président, développement durable); et Maggie Layman (vice-présidente, exploration). De plus, une équipe technique a été transférée d'Osisko à Osisko Développement.

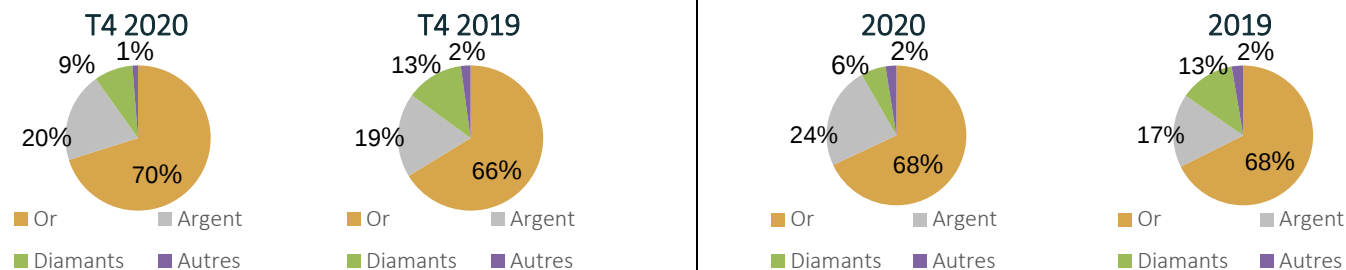
Portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées pour les redevances, flux et autres intérêts de Redevances Aurifères Osisko Ltée :

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
<u>Or</u>				
Canadian Malartic, redevance	8 544	8 382	27 964	33 048
Eléonore, redevance	1 377	2 115	4 797	7 699
Seabee, redevance ⁽ⁱ⁾	961	712	2 390	3 130
Eagle Gold, redevance ⁽ⁱⁱ⁾	1 609	646	4 953	646
Island Gold, redevance ⁽ⁱⁱⁱ⁾	582	509	1 860	1 947
Pan, redevance	506	369	1 752	1 537
Matilda, flux/entente d'écoulement	267	391	886	1 069
Lamaque, redevance ⁽ⁱⁱⁱ⁾	359	229	884	1 053
Brucejack, entente d'écoulement ^(iv)	-	-	-	1 216
Veza, redevance ^(v)	-	24	-	623
Bald Mountain, redevance	72	140	104	466
Autres	156	54	601	316
	14 433	13 571	46 191	52 750
<u>Argent</u>				
Mantos Blancos, flux	2 375	1 970	8 547	6 329
Sasa, flux	950	1 031	3 933	4 023
Gibraltar, flux	477	551	2 284	1 969
Canadian Malartic, redevance	118	130	400	465
Autres	197	157	897	457
	4 117	3 839	16 061	13 243
<u>Diamants</u>				
Renard, flux ^(vi)	1 754	2 574	3 809	9 725
Autres	21	53	108	224
	1 775	2 627	3 917	9 949
<u>Autres métaux</u>				
Kwale, redevance	258	436	1 675	2 031
Autres	-	6	23	33
	258	442	1 698	2 064
Total des OEO	20 583	20 479	67 867	78 006
Total des OEO, excluant les OEO gagnées en vertu du flux Renard au T4 2020	18 829	20 479	66 113	78 006

- (i) Les opérations ont redémarré à la mine Seabee durant le troisième trimestre de 2020 (après un arrêt des opérations en lien avec la COVID-19), et les livraisons à Osisko ont repris en octobre 2020.
- (ii) La Société a reçu son premier versement de redevances de la mine Eagle Gold en octobre 2019. La production commerciale a été déclarée par l'exploitant le 1^{er} juillet 2020.
- (iii) En août 2020, Osisko Osisko a acquis la participation résiduelle de 15 % qui n'était pas encore en sa possession à l'égard des redevances sur les mines Island Gold et Lamaque.
- (iv) L'entente d'écoulement Brucejack a été vendue le 15 septembre 2019.
- (v) La mine Veza a cessé ses opérations en 2019.
- (vi) En avril 2020, la mine a été placée en mode d'entretien et de maintenance, compte tenu des problèmes structurels qui touchaient les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. En septembre 2020, les opérations ont repris à la mine.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Or ⁽¹⁾	1 874 \$	1 481 \$	1 770 \$	1 393 \$
Argent ⁽²⁾	24,39 \$	17,32 \$	20,54 \$	16,21 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽³⁾	1,3030	1,3200	1,3413	1,3269

(1) Prix « pm » en dollars US selon le *London Bullion Market Association*.

(2) Prix en dollars US selon le *London Bullion Market Association*.

(3) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts

À la fin de l'exercice, Osisko détenait un portefeuille de 144 redevances, flux et ententes d'écoulements, ainsi que 38 options de redevances. Le portefeuille se compose de 131 redevances, 9 flux et 4 ententes d'écoulement. La Société compte actuellement 17 actifs en production. La redevance Cariboo et le flux San Antonio sont exclus du nombre d'actifs puisque ces actifs détenus par Osisko sont annulés lors de la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
Production	11	5	1	17
Développement (construction)	9	4	2	15
Exploration et évaluation	111	-	1	112
	131	9	4	144

Actifs en production

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction
<u>Amérique du Nord</u>				
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 2,2 - 3,5 % NSR	Au	Canada
Eagle Gold ⁽ⁱ⁾	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Renard ⁽ⁱⁱ⁾	Stornoway Diamond Corporation (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 75 %	Ag	Canada
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Island Gold ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 - 3 % NSR	Au	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge/ Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % NSR	Au	É.-U.
Pan	Fiore Gold Ltd.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Entente d'écoulement de 100 %	Au, Ag	Mexique
Lamaque Sud ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
<u>En dehors de l'Amérique du Nord</u>				
Mantos Blancos	Mantos Copper Holding SpA	Flux de 100 %	Ag	Chili
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine
Kwale	Base Resources Limited	1,5 % GRR ^(iv)	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR ^(iv)	Diamants	Brésil
Matilda	Blackham Resources Limited	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur

Actifs principaux en développement et en exploration et évaluation ^(v)

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South 32 / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
Amulsar ^(vi)	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Back Forty	Aquila Resources Inc.	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Canadian Malartic souterrain	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 3,0 – 5,0 % NSR	Au	Canada
Cariboo ^(v)	Osisko Développement	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Cerro del Gallo	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag, Cu	Mexique
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3 % NSR ^(vii)	Ag, Cu	É.-U.
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South 32 Limited	Redevance de 1 % NSR	Zn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Ltée	Flux de 90 % - 100 %	Ag	Canada
Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	Redevance de 1 % NSR	Au	Pérou
San Antonio ^(v)	Osisko Développement	Flux de 15 %	Au	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Spring Valley	Waterton Global Resource Management	Redevance de 0,5 % NSR	Au	É.-U.
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
Lac Windfall	Minière Osisko inc.	Redevance de 2,0 – 3,0 % NSR	Au	Canada

- (i) Coulée du premier lingot d'or à la mine Eagle Gold en septembre 2019. La Société a reçu son premier versement de redevances en octobre 2019. La production commerciale à la mine Eagle Gold a été déclarée par l'exploitant le 1^{er} juillet 2020.
- (ii) Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 35,1 % dans l'entité privée détenant la mine de diamants Renard le 1^{er} novembre 2019). En avril 2020, la mine a été placée en mode d'entretien et de maintenance, compte tenu des problèmes structurels qui touchent les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. En septembre 2020, les opérations ont redémarré à la mine.
- (iii) En août 2020, Osisko a acquis la participation résiduelle de 15 % des redevances sur les mines Island Gold et Lamaque qui n'était pas encore en sa possession.
- (iv) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).
- (v) La redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo et le flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio détenus par Osisko ne sont pas présentés puisqu'Osisko consolide les actifs d'Osisko Développement.
- (vi) Au 31 décembre 2019, Lydian International Limited, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de *la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 36,2 % dans Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.
- (vii) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper Company accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %

Principaux actifs en production

AMÉRIQUE DU NORD



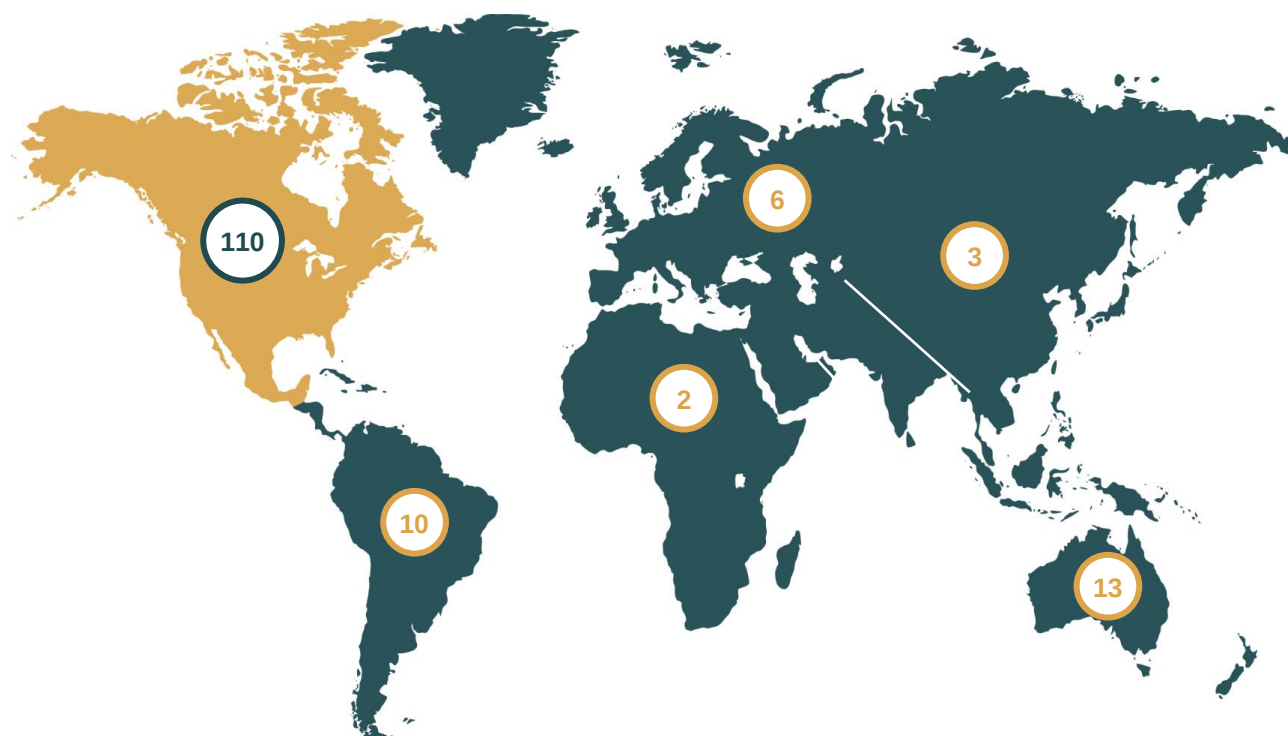
AMÉRIQUE DU SUD



AUTRES

- SASA Flux 100 % Ag
- KWALE 1,5 % GRR
- MATILDA Flux 1,65 % Au

Distribution géographique des actifs



La redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc.)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine à ciel ouvert Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (ensemble les « partenaires »). Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada et la 14^e plus grande au monde.

Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gîtes East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gîte Odyssey Nord et une redevance de 3-5 % NSR sur le gîte East Malartic, qui sont situés adjacents à la mine Canadian Malartic.

Mise à jour des activités

Le 25 janvier 2021, Yamana a annoncé une production prévue de 700 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2021.

Le 25 janvier 2021, Yamana a annoncé une production de 172 742 onces d'or pour le quatrième trimestre à Canadian Malartic, et une production de 568 634 onces d'or pour l'exercice, cette dernière étant près de 10 000 onces de plus que les prévisions initialement publiées en avril. Le complexe minier a traité un nombre record de 62 000 tonnes par jour au quatrième trimestre. Les activités minières se déplacent de la fosse Canadian Malartic à la fosse Barnat, laquelle est désormais en production commerciale; d'ailleurs, 70 % du nombre total de tonnes extraites en 2021 devrait provenir de la fosse Barnat à plus haute teneur. La production en 2020 a été affectée par les restrictions liées à la COVID-19 imposées aux activités minières au Québec.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Yamana du 25 janvier 2021 intitulé « *Yamana Gold Provides 2021-2023 Guidance and Ten-Year Overview* », et le communiqué de Yamana du 25 janvier 2021 intitulé « *Yamana Gold Announces Preliminary 2020 Fourth Quarter and Full Year Production, Financial, and Corporate Results* », tous déposés sur SEDAR au www.sedar.com ainsi que sur le site de la mine Canadian Malartic au www.canadianmalartic.com.

Construction du projet minier souterrain Odyssey

Suivant la finalisation d'une étude technique interne vers la fin de l'année 2020, le partenariat a approuvé la construction d'un nouveau complexe minier souterrain sur le projet Odyssey. Le projet sera décrit dans le cadre d'un rapport technique d'évaluation économique préliminaire préparé conformément au Règlement 43-101 qui sera déposé sur SEDAR en mars 2021. Le plan d'exploitation minière tient compte de ressources potentiellement exploitables de 7,29 millions d'onces (6,18 millions de tonnes à 2,07 g/t Au en ressources indiquées et 75,9 millions de tonnes à 2,82 g/t Au en ressources présumées). Le gîte East Gouldie englobe la majeure partie de cet inventaire minéral, avec des ressources présumées totalisant 6,42 millions d'onces (62,9 millions de tonnes à 3,17 g/t Au). Combiné aux gîtes East Malartic et Odyssey, les ressources présumées souterraines totalisent 13,8 millions d'onces (177,5 millions de tonnes à 2,42 g/t Au), et les ressources indiquées s'élèvent à 0,86 million d'onces (13,3 millions de tonnes à 2,01 g/t Au). De plus amples détails sont présentés dans le communiqué d'Agnico Eagle daté du 11 février 2021 et intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2020 Results* », déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

Le projet Odyssey englobe trois principales zones minéralisées souterraines, soit East Gouldie, East Malartic et Odyssey, cette dernière étant subdivisée en trois : Odyssey Nord, Odyssey Sud et Odyssey-zones internes. Aux fins de l'étude technique, des formes de chantiers exploitables ont été générées en utilisant un prix de l'or de 1 250 \$ US l'once, ce qui correspond au prix utilisé pour estimer les réserves minérales dans la fosse Canadian Malartic. Les zones minéralisées peu profondes, situées à moins de 600 mètres sous la surface, seront exploitées à l'aide d'une rampe partant de la surface. Les zones minéralisées plus profondes, à plus de 600 mètres sous la surface, seront exploitées à partir d'un puits de production. En décembre 2020, le développement d'une rampe a débuté sur le projet Odyssey afin de faciliter le forage souterrain pour la conversion des ressources en 2021 et donner accès aux gîtes Odyssey et East Malartic. À la fin de l'année 2020, la rampe avait progressé de 102 mètres, et 1 500 mètres de développement supplémentaires sont prévus dans la rampe en 2021.

La production via la rampe devrait débuter à Odyssey Sud vers la fin de l'année 2023 et augmenter graduellement pour atteindre 3 500 tonnes par jour en 2024. Les travaux pour le collet du puits et l'installation du chevalement devraient débuter au deuxième trimestre de 2021, et le début des activités de creusage du puits est prévu vers la fin de l'année 2022. Le puits aura une profondeur estimée à 1 800 mètres, une capacité prévue d'environ 20 000 tonnes par jour, et la première station de chargement devrait être mise en service en 2027, avec une production modeste en provenance d'East Gouldie. La partie peu profonde d'East Malartic et la zone Odyssey Nord entreront ensuite en production en 2029 et en 2030 respectivement.

Les paramètres prévisionnels entourant les opérations proposées de la Société au projet Odyssey sont basés sur le rapport de Canadian Malartic, lequel est de nature préliminaire et tient compte de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives d'un point de vue géologique pour y appliquer des considérations économiques permettant de les classer dans les réserves minérales, et il n'y a donc aucune certitude que les quantités de production prévues se réaliseront.

La production annuelle moyenne payable serait d'environ 545 400 onces d'or de 2029 à 2039, moyennant des coûts décaissés totaux par once d'environ 630 \$ US. Les dépenses en immobilisations de maintien diminueront graduellement de 2029 à 2039 selon les prévisions, s'établissant en moyenne à environ 56 millions de dollars US par année. Selon un prix de l'or de 1 550 \$ US par once et une hypothèse pour le taux de change \$ CA/\$ US de 1,30, le projet Odyssey présente un taux de rendement interne après impôt de 17,5 % et une valeur actualisée nette après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 1,143 milliard de dollars US. Le projet présente un excellent potentiel d'exploration et a une durée de vie prévue de 17 ans à l'heure actuelle, incluant 10 ans à une production d'or payable de 545 400 onces en moyenne par année (tous les nombres sont sur une base de 100 %).

À Odyssey, le gîte East Gouldie présente les tonnages et les teneurs les plus élevés et contient plus de 70 % du nombre total d'onces produites. La campagne de forage au diamant en cours à partir de la surface a pour but de mieux définir les ressources minérales de qualité supérieure d'ici le début de l'année 2023, selon un espacement de 75 mètres entre les sondages. Le fait d'améliorer le degré de confiance géologique des ressources minérales devrait permettre de réduire davantage le risque associé à la production future. En poursuivant l'exploration, la Société est d'avis que d'autres zones de minéralisation seront ajoutées au plan d'exploitation minière au cours des années à venir.

Le flux Mantos Blancos (Mantos Copper Holding SpA)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, détenue et exploitée par Mantos Copper Holding Sp (« Mantos »), une société minière privée axée sur l'extraction et la vente de cuivre. Mantos est le propriétaire et l'exploitant de la mine Mantos Blancos et du projet Mantoverde, situés au nord du Chili dans les régions d'Antofagasta et d'Atacama.

En vertu de l'entente de flux, Osisko recevra 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (2,1 millions d'onces avaient été livrées au 31 décembre 2020), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Mantos à Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale à part entière d'Osisko.

Mise à jour des activités

Selon Mantos, la production d'argent à la mine Mantos Blancos et à l'usine de traitement au quatrième trimestre de 2020, à 188 703 onces d'argent payable était plus basse que la production de 210 040 onces enregistrée au troisième trimestre, en raison de la teneur plus basse (7,08 g/t vs 9,51 g/t), du taux de récupération plus bas (79,9 % vs 81,9 %) et de la quantité de matériel traité plus faible.

Le projet de désengorgement du concentrateur Mantos Blancos (« PDC-MB ») affiche un taux de progression de 66 %, soit inférieur au taux de progression ciblé de 78 %. L'élément le plus important à réaliser pour mener à terme le projet est l'installation d'un broyeur à boulets, mais ces travaux ont été retardés par une combinaison de facteurs, soit les impacts liés à la COVID-19 et le fait que l'alignement final de l'usine accapare plus de temps que prévu. L'échéancier prévoit maintenant que la construction sera terminée au deuxième trimestre de 2021, et la date d'achèvement du projet est maintenant prévue au quatrième trimestre de 2021.

L'expansion devrait permettre d'accroître le débit de traitement à l'usine de concentration de sulfures du complexe minier, de 4,3 millions de tonnes par année à 7,3 millions de tonnes par année d'ici au quatrième trimestre de 2021 et de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2035. Les livraisons annuelles d'argent affiné à Osisko durant les cinq premières années suivant la mise en service de l'expansion devraient s'établir en moyenne à environ 1,2 million d'onces d'argent par année.

La redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada. La première coulée d'or à la mine Eagle Gold a eu lieu le 18 septembre 2019.

Le 8 octobre 2019, Victoria a procédé au premier envoi de lingots de la mine Eagle Gold pour affinage et Osisko a reçu la première livraison en vertu de l'entente de redevance en octobre 2019. La production commerciale a été déclarée le 1^{er} juillet 2020.

Mise à jour des activités

Le 6 janvier 2021, Victoria a annoncé une production d'or de 77 748 onces au deuxième semestre de 2020, au-delà des objectifs révisés, qui étaient de 72 000 à 77 000 onces. Le placement de minerai sur la halde de lixiviation en vrac a augmenté de plus de 20 % d'un trimestre à l'autre, et plus de 1 million de tonnes de minerai ont été empilées sur la halde en décembre. Les mesures de protection sanitaires efficaces sont toujours en place et ont assuré la protection des employés et des résidents locaux et permis à la mine de poursuivre ses opérations sans connaître de cas suspect ni confirmé de COVID-19 sur le site. La production d'or au quatrième trimestre de 2020 était 20 % plus élevée qu'au troisième trimestre de 2020. Le minerai empilé sur la halde de lixiviation en tas a augmenté de 21 % tandis que la quantité de minerai extrait a augmenté de 7 % d'un trimestre à l'autre. L'empilement de minerai s'est considérablement accentué au quatrième trimestre et particulièrement durant la deuxième moitié de novembre jusqu'à la fin de l'année. Le nombre total de tonnes extraites était 19 % plus bas au quatrième trimestre qu'au troisième trimestre en raison d'une réduction des activités d'extraction de stériles. L'extraction minière de stériles au quatrième trimestre était en baisse puisqu'au troisième trimestre, l'extraction de stériles avait pris une avance considérable, préparant ainsi les opérations minières de la société jusqu'au premier trimestre de 2021. La réconciliation des teneurs en or et du taux de récupération métallurgique de l'or par rapport au modèle des réserves continue d'être excellente, et un inventaire de minerai aurifère significatif s'accumule sur la halde de lixiviation en tas.

Estimations des réserves et des ressources

Les gisements Eagle et Olive comprennent des réserves prouvées et probables de 3,3 millions d'onces d'or au 1^{er} juillet 2019, composées de 155 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne de 0,65 g/t Au, tel qu'indiqué dans un nouveau rapport technique daté du 6 décembre 2019. Au 1^{er} juillet 2019, la fosse Eagle contient, selon les estimations, 4,4 millions d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (217 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,63 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,4 million d'onces dans la catégorie présumée (21 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,52 g/t Au). La fosse Olive contient, selon les estimations, 0,3 million d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (10 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,07 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,2 million d'onces dans la catégorie présumée (7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,89 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Victoria du 6 janvier 2021 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Q4 2020 Production Results* », déposé sur www.sedar.com.

La redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Mise à jour des activités

Le 8 décembre 2020, Newmont a présenté ses prévisions pour 2021 de produire 270 000 onces d'or à la mine Éléonore.

Le 23 mars 2020, Newmont a retiré ses prévisions de production 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, et le 30 juillet 2020, Newmont a publié de nouveaux objectifs de 190 000 onces d'or en 2020 pour Éléonore, en raison de l'impact de la COVID-19 sur la production. Par ailleurs, durant la conférence téléphonique de Newmont portant sur les résultats du deuxième trimestre de 2020 qui a eu lieu le 30 juillet 2020, Newmont a mentionné que son objectif de production annuelle à long terme pour Éléonore avait été révisé à 250 000 onces d'or.

Le 23 mars 2020, la mine a été placée temporairement en mode d'entretien et de maintenance, après consultation auprès des communautés locales des Premières Nations, afin de limiter le risque de propagation du virus dans les communautés nordiques éloignées et de se conformer aux exigences du Gouvernement du Québec concernant les déplacements non essentiels dans la province. Au début de mai, Éléonore a repris progressivement les activités et l'usine a redémarré à la fin de mai. La reprise graduelle des opérations s'est poursuivie au troisième trimestre.

Estimations des réserves et des ressources

Le 10 février 2021, Newmont a publié une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2020. Les ressources et les réserves minérales prouvées et probables d'or sont restées relativement inchangées après l'épuisement attribuable à la production. Les réserves minérales prouvées et probables d'or en date du 31 décembre 2020 totalisaient 1,26 million d'onces (7,8 millions de tonnes à une teneur de 5,0 g/t Au). Les ressources minérales mesurées et indiquées d'or au 31 décembre 2020 étaient estimées à 0,44 million d'onces (3 millions de tonnes à une teneur de 4,51 g/t Au). Les ressources minérales présumées d'or au 31 décembre 2020 étaient estimées à 0,46 million d'onces (2,5 millions de tonnes à une teneur de 5,65 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Newmont du 10 février 2021 intitulé « *Newmont Reports 2020 Mineral Reserves of 94 Million Gold Ounces Replacing 80 Percent of Depletion* », le communiqué de Newmont du 30 juillet 2020 intitulé « *Newmont Announces Solid Second Quarter 2020 Results* » et le communiqué de Newmont du 8 décembre 2020 intitulé « *Newmont Provides 2021 and Longer-term Outlook* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'OBL, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe, produisant environ 30 000 tonnes de plomb, 22 000 tonnes de zinc et 400 000 onces d'argent en concentrés par année. Le droit d'OBL en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ US par once d'argent affiné (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement à partir de 2017 en fonction de l'inflation (présentement à 5,50 \$ US par once).

Mise à jour des activités

Le 11 janvier 2021, Central Asia a déclaré des ventes de 72 057 onces d'argent payable pour le quatrième trimestre de 2020 pour un total de 341 633 onces d'argent en 2020.

Central Asia est en train de passer à une méthode d'abattage par coupe et remblai à la mine Sasa, qui devrait améliorer la récupération minière et réduire la dilution, tout en permettant d'accroître le taux de production à un taux ciblé de 900 000 tonnes par année comparativement aux prévisions actuelles de 825 000 à 850 000 tonnes par année.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 11 janvier 2021 intitulé « *2020 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

La redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Mise à jour des activités

Le 19 janvier 2021, SSR Mining a annoncé qu'elle s'attend à produire entre 95 000 et 105 000 onces d'or à Seabee en 2021. L'entreprise a aussi annoncé une production d'or de 82 000 onces pour 2020, un niveau conforme aux objectifs révisés pour l'année. La production d'or s'est établie à 32 000 onces au quatrième trimestre de 2020.

Le 18 septembre 2020, SSR Mining a publié des objectifs révisés pour 2020 pour la mine Seabee de 80 000 à 90 000 onces d'or, comparativement aux prévisions initiales de SSR Mining qui étaient de 110 000 à 120 000 onces avant que la mine soit placée en mode d'entretien et de maintenance. En réaction à la pandémie de COVID-19, les opérations à la mine Seabee ont été suspendues en mars 2020 et des travaux limités de développement souterrain et d'extraction de minerai ont redémarré en juin 2020. Les taux d'extraction de minerai et de développement ont augmenté graduellement tout au long du mois de juillet et les opérations d'usinage à Seabee ont débuté au début du mois d'août. Les opérations d'usinage ont recommencé avec des stocks de minerai procurant une certaine marge de manœuvre opérationnelle à l'usine par rapport aux travaux d'extraction minière. Les livraisons en vertu de la redevance ont repris en octobre 2020.

SSR Mining continue de suivre la tendance historique établie de production régulière et de renouvellement des réserves au complexe minier Seabee et en 2020, la société a annoncé d'autres investissements en exploration sur ce projet. Les résultats d'exploration annoncés en 2020 comprennent des intersections de forage de 7,64 mètres à 14,75 g/t Au et 2,62 mètres à 28,92 g/t Au dans l'éponte supérieure à Santoy Gap. Par ailleurs, une nouvelle découverte a été faite à Batman Lake incluant un intervalle de 3,6 mètres à 37,95 g/t Au.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 18 septembre 2020, intitulé « *SSR Mining Provides Updated Full Year 2020 Outlook of 680,000 to 760,000 Gold Equivalent Ounces at AISC of \$965 to \$1,040 per Ounce* », et le communiqué de presse de SSR Mining du 19 janvier 2021 intitulé « *SSR Mining Achieves 2020 Production Guidance and Provides Full Year 2021 Outlook of 720,000 to 800,000 Gold Equivalent Ounces at AISC of \$1,050 to \$1,110 per Ounce* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Le flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % sur la part attribuable de Taseko Mines Limited (« Taseko ») dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), détenue par Gibraltar Mines Ltd (« Gibco ») et située en Colombie-Britannique, au Canada. En vertu de l'entente de flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 31 décembre 2020, un total de 0,7 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

En avril 2020, Osisko a investi 8,5 millions de dollars additionnels pour la modification du flux argentifère afin de réduire le prix de transfert de 2,75 \$ US par once d'argent à zéro. La modification est en vigueur pour les onces livrables après le 25 avril 2020.

Après une période de contrôle des coûts au début de l'année 2020, la remontée des prix pour le cuivre a permis à Taseko de revenir à des taux d'extraction minière normaux, qui ont ainsi commencé à augmenter en septembre 2020.

La redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la mine Island Gold, exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario, au Canada. En août 2020, la Société a acquis la participation résiduelle de 15 % d'un portefeuille d'actifs de redevances qui n'était pas encore en sa possession, incluant des redevances NSR sur la mine Island Gold.

Le 9 décembre 2020, Alamos a annoncé ses objectifs pour 2021 de produire, à Island Gold, entre 130 000 et 145 000 onces d'or, et a aussi annoncé que la production était en bonne voie d'atteindre les objectifs révisés pour l'année 2020.

Le 11 décembre 2019, Alamos a publié ses prévisions pour la mine Island Gold en 2020 de produire entre 130 000 et 145 000 onces d'or. En raison de la COVID-19, les activités ont été suspendues le 25 mars 2020 étant donné qu'une grande partie de la main-d'œuvre arrive et repart du site par avion navette et est logée dans un camp situé au sein même de la communauté locale. Alamos a retiré ses prévisions de production pour 2020 le 2 avril 2020. Alamos a repris les activités à la mine Island Gold en mai 2020. Le 29 juillet 2020, Alamos a révisé ses objectifs de production pour Island Gold, entre 130 000 et 140 000 onces d'or, en raison de l'impact de la COVID-19.

Le 14 juillet 2020, Alamos a annoncé les résultats positifs de l'étude de la phase III d'expansion réalisée à sa mine Island Gold. Selon les résultats de l'étude, la société a annoncé qu'elle allait accroître la capacité à plus de 2 000 tonnes par jour (l'« expansion du puits »). Ceci fait suite à l'évaluation détaillée de plusieurs scénarios qui ont démontré que l'expansion du puits est la meilleure option, ayant de forts paramètres économiques, étant le scénario le plus efficient et productif et étant la meilleure position pour tirer profit de la croissance des réserves et ressources minérales. L'étude de la phase III d'expansion met en évidence un potentiel de production annuelle moyenne de 236 000 onces d'or par année dès 2025, après la réalisation du puits, soit une augmentation de 72 % à partir du milieu des objectifs de production de 2020 annoncés plus tôt. De plus, avec une durée de vie prévue de la mine de seize ans, la durée de vie des réserves minérales actuelles de huit ans se trouve doublée. Cette estimation est basée sur des ressources minérales potentiellement exploitables de 9,6 millions de tonnes à une teneur de 10,45 g/t Au, pour un contenu de 3,2 millions d'onces d'or.

Mise à jour des réserves et des ressources

Le 18 février 2020, Alamos a annoncé une augmentation des réserves et des ressources minérales à Island Gold, soit, au cumul, 921 000 onces d'or, net de l'épuisement attribuable à l'exploitation, y compris une augmentation de 21 % des réserves minérales prouvées et probables à 1,22 million d'onces (3,6 millions de tonnes à une teneur de 10,37 g/t Au) et une augmentation de 46 % des ressources minérales présumées à 2,30 millions d'onces (5,4 millions de tonnes à une teneur de 13,26 g/t Au), avec une augmentation des teneurs de 13 % reflétant l'ajout de matériau à haute teneur à Island East.

La société a aussi obtenu des résultats de forage exceptionnels sur les claims à l'égard desquels Osisko détient une redevance de 2 % NSR, incluant 28,97 g/t Au sur 21,76 mètres et 15,38 g/t Au sur 15,02 mètres.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 11 décembre 2019, intitulé « *Alamos Gold Provides 2020 Production and Operating Guidance* », le communiqué de presse d'Alamos du 18 février 2020, intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2019* », le communiqué de presse d'Alamos du 24 mars 2020, intitulé « *Alamos Gold Announces 14 Day Suspension of Operations at Island Gold and Provides Update on Other COVID-19 Measures* », le communiqué de presse d'Alamos du 2 avril 2020, intitulé « *Alamos Gold Provides Update on Mulatos and Island Gold Operations* », le communiqué de presse d'Alamos du 29 avril 2020, intitulé « *Alamos Reports First Quarter 2020 Results* », le communiqué de presse d'Alamos du 13 juillet 2020, intitulé « *Alamos Gold* ».

Reports Additional High-Grade Intercepts Beyond Existing Mineral Resources Across Multiple Areas of Focus at Island Gold », le communiqué de presse d'Alamos du 14 juillet 2020, intitulé « *Alamos Gold Announces Phase III Expansion of Island Gold to 2,000 tpd* », le communiqué de presse d'Alamos du 28 octobre 2020, intitulé « *Alamos Gold Reports Third Quarter 2020 Results* », et le communiqué de presse d'Alamos du 9 décembre 2020, intitulé « *Alamos Gold Provides 2021 Production and Operating Guidance* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), qui est située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway.

Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1^{er} novembre 2019 et Osisko est devenue un actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, Stornoway Diamonds (Canada) Inc., laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

En vertu de la convention de flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 \$ US par carat. Aux fins du calcul des remises de flux, Stornoway devra vendre séparément tous les diamants de moins de +7 DTC qui sont récupérés au-delà de la proportion maximale convenue dans le cadre d'une vente de diamants tout-venant (les petits diamants excédentaires ou accessoires). Ce faisant, Stornoway limitera la proportion de petits diamants contenus dans une vente de tout-venant afin que les acheteurs et Stornoway soient pleinement alignés face aux fluctuations positives des prix, tout en étant protégés en cas de baisse des prix ou d'un mélange désavantageux.

Mise à jour des activités

Stornoway a annoncé en avril le maintien de la mine en mode d'entretien et de maintenance, compte tenu des problèmes structurels qui touchent toujours les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. Les activités ont redémarré à la mine en septembre 2020 et la première vente depuis le redémarrage a eu lieu en janvier 2021.

Stornoway a mis l'accent sur le contrôle des coûts en attendant une reprise des marchés pour le diamant. Au quatrième trimestre de 2020, Stornoway a réalisé deux ventes. Dans la première vente, la société a vendu 203 491 carats à un prix moyen par carat de 70,66 \$ US et dans la deuxième vente, la société a vendu 253 842 carats à un prix de 79,70 \$ US par carat, des prix nettement meilleurs que les prix pré-COVID. Les mesures de réduction des coûts de Stornoway, combinées à la remontée des prix pour les diamants, ont entraîné une génération de trésorerie positive à Renard, et aucun nouveau prélèvement sur la facilité de fonds de roulement de la société. Osisko dispose d'un flux de diamants de 9,6 % sur la mine Renard mais a convenu de reporter les paiements en vertu du flux jusqu'en avril 2022. Des paiements pourraient être faits avant cette date si la situation financière de Stornoway le permet.

Dépréciation d'actifs

Flux diamantifère sur la mine Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

En mars 2020, le prix de vente du diamant a diminué de manière substantielle en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché des diamants. Le 24 mars 2020, les activités à la mine de diamant Renard ont été suspendues à la suite du décret du Gouvernement du Québec concernant la fermeture de toutes les entreprises non essentielles en raison de la pandémie de COVID-19 et le 15 avril 2020, malgré l'annonce du Gouvernement du Québec de l'ajout des activités minières à la liste des services essentiels, Stornoway a annoncé le prolongement de la période de surveillance et de maintien à ses installations en raison de la morosité des conditions du marché des diamants. Ceci a été considéré comme un indice de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 mars 2020. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard.

Le 31 mars 2020, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 40,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité en utilisant des approches basées sur les flux de trésorerie actualisés et une estimation de la probabilité de différents scénarios de reprise. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la mine Renard sur la durée de vie de la mine, en fonction du prix du diamant par carat prévu à long terme, d'un taux d'actualisation réel avant impôt de 10,0 % et une pondération des probabilités des différents scénarios de reprise.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix du diamant à long terme, le taux d'actualisation réel après impôt et la pondération des différents scénarios (isolément). Si le prix du diamant par carat à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 4,1 millions de dollars (3,0 millions de dollars après impôt). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 1,9 million de dollars (1,4 million de dollars après impôt). Si les probabilités des différents scénarios de reprise avaient été plus négatives de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 5,5 millions de dollars (4,0 millions de dollars après impôt).

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans les sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou un autre intérêt similaire et dans diverses sociétés dans le secteur minier à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des redevances, des flux ou des intérêts similaires dans le futur. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif en fournissant du personnel de gestion et ou un soutien administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), Métaux Osisko inc. (« Métaux Osisko ») et Ressources Falco Ltée (« Falco »). Certaines participations en actions, incluant Falco, ont été transférées à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI (se reporter à la rubrique *Transfert d'actifs miniers et création d'Osisko Développement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails).

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, Osisko a acquis des placements en actions d'un montant de 32,5 millions de dollars et a vendu des placements d'un montant de 10,9 millions de dollars, respectivement.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars) :

Placements	Redevances Aurifères Osisko		Osisko Développement ⁽ⁱ⁾		Consolidé	
	Valeur comptable ⁽ⁱⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	109 583	198 783	9 636	20 951	119 219	219 734
Autres	16 974	16 974	98 616	98 616	115 590	115 590
	126 557	215 757	108 252	119 567	234 809	335 324

(i) Les placements étaient détenus par Barkerville Gold Mines Ltd, une filiale à part entière d'Osisko Développement.

(ii) La valeur comptable correspond au montant enregistré au bilan consolidé, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements dans des entreprises associées et la juste valeur pour les autres placements, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(iii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2020.

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars) :

Placement	Société titulaire du placement	Nombre d'actions détenues	Participation %
Minière Osisko	Redevances Aurifères Osisko	50 023 569	14,5
Métaux Osisko	Redevances Aurifères Osisko	31 127 397	17,4
Falco	Osisko Développement ⁽ⁱ⁾	41 385 240	18,2

(i) Les placements sont détenus par Barkerville Gold Mines Ltd, une filiale à part entière d'Osisko Développement.

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de mise en valeur de propriétés minières aurifères axée sur le projet aurifère du Lac Windfall. Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère du Lac Windfall, pour lequel une évaluation économique préliminaire positive a été publiée en juillet 2018.

En janvier 2021, Minière Osisko a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant un total de 11 215 000 actions ordinaires de la société qui se qualifieront à titre d'actions accréditives, pour un produit brut totalisant 60,0 millions de dollars. Minière Osisko a accordé aux preneurs fermes l'option de vendre 1 870 000 actions accréditives de plus pour un produit brut supplémentaire de 10,0 millions de dollars, exerçable dans les 48 heures précédant la clôture. Osisko n'a pas participé à ce financement.

En juin 2020, Minière Osisko a conclu un placement privé « par voie de prise ferme » de 177 millions de dollars. Le produit net reçu du placement privé sera utilisé pour faire progresser le projet aurifère du Lac Windfall de la société et sera aussi affecté au fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise. Osisko a souscrit au placement privé et a acheté 4 054 000 unités pour un montant de souscription de 14,8 millions de dollars. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de Minière Osisko au prix de 5,25 \$ pendant une période de 18 mois suivant la date de clôture du placement.

En février 2020, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour Lac Windfall, avec une augmentation des ressources minérales indiquées de 60 % (ajout de 452 000 onces) et des ressources minérales présumées de 66 % (ajout de 1 572 000 onces). Les ressources minérales indiquées pour le projet aurifère Lac Windfall sont maintenant estimées à 1 206 000 onces (4 127 000 tonnes à une teneur de 9,1 g/t Au) et les ressources minérales présumées sont estimées à 3 938 000 onces (14 532 000 tonnes à une teneur de 8,4 g/t Au), toutes ces ressources étant à moins de 1 200 mètres de profondeur. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 19 février 2020 intitulé « *Osisko publie une mise à jour de l'estimation de ressources minérales à Windfall* », déposé sur SEDAR www.sedar.com.

En décembre 2020, Minière Osisko a annoncé un récapitulatif de ses meilleurs résultats d'exploration pour l'année, incluant des intersections de forage de 2 mètres à 13 634 g/t Au, 28 mètres à 202 g/t Au et 14,5 mètres à 86 g/t Au. Ces intervalles sont présentés sans teneur de coupure supérieure appliquée et ont une épaisseur réelle estimée à 55-80 % des longueurs dans l'axe de forage. Minière Osisko a mobilisé plus de 30 foreuses en surface et sous terre sur le site, afin de terminer le programme intercalaire et explorer les extensions des principales zones minéralisées, qui restent toutes ouvertes dans l'axe de plongée. La rampe d'exploration continue de progresser vers la zone Triple Lynx en vue du prochain échantillonnage en vrac, et il y a présentement 8 foreuses souterraines affectées au programme intercalaire de Lynx. Minière Osisko s'affaire en vue de la publication de la prochaine mise à jour des ressources et à l'avancement des travaux de faisabilité sur le projet Windfall. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 3 décembre 2020 intitulé « *Le Top 20 du programme de forage intercalaire 2020 d'Osisko à Windfall* », déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires correspondant à une participation de 14,5 % dans Minière Osisko (15,9 % au 31 décembre 2019). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base, axée sur les actifs miniers zincifères. Les propriétés principales de la société sont le camp minier de Pine Point, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, et le camp minier de Bathurst, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société détient une redevance de 2,0 % NSR sur le camp minier de Pine Point et une redevance de 1 % NSR sur le camp minier de Bathurst.

Pine Point

Le 11 janvier 2021, Métaux Osisko a annoncé ses plans d'exploration et de développement pour 2021 à Pine Point, incluant une mise à jour de l'évaluation économique préliminaire et le dépôt de la documentation en prévision d'une évaluation environnementale. Suivant la réception d'une décision positive sur l'évaluation environnementale, attendue au troisième trimestre de 2023, le processus d'obtention des permis pour le projet pourra alors commencer de façon à être finalisé d'ici au troisième trimestre de 2024.

Le 30 décembre 2020, Métaux Osisko a clôturé un financement par redevances avec Redevances Aurifères Osisko ltée visant une redevance additionnelle de 0,5 % NSR sur le projet Pine Point en contrepartie d'un paiement en trésorerie de 6,5 millions de dollars (portant la redevance totale sur le projet Pine Point à 2 % NSR, laquelle n'est pas sujette à un droit de rachat en faveur de Métaux Osisko). La société a aussi annoncé la clôture d'un placement privé sans intermédiaire, dans le cadre duquel Métaux Osisko a vendu un total de 4 130 250 unités de la société au prix de 0,48 \$ par unité pour un produit brut global de 2,0 millions de dollars. Le produit net du financement sera utilisé pour le développement du projet Pine Point de Métaux Osisko, spécifiquement pour des travaux de forage et des études hydrogéologiques, ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

Le 15 juin 2020, Métaux Osisko a annoncé les résultats positifs d'une évaluation économique préliminaire indépendante pour le projet Pine Point, incluant les résultats de la mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui a permis de reclasser approximativement 25,5 % de l'ensemble des ressources minérales dans la catégorie indiquée. L'évaluation économique préliminaire fait état d'un taux de rendement interne estimé à 29,6 % et d'une durée de vie de la mine de 10 ans. La mise à jour de l'estimation des ressources minérales comprend des ressources minérales indiquées de 12,9 millions de tonnes à une teneur de 6,29 % équivalent de zinc (« éq.Zn ») (4,56 % Zn et 1,73 % Pb), ce qui correspond approximativement à 25,5 % du nombre de tonnes déclaré dans la mise à jour de l'estimation des ressources minérales en 2020. Les ressources minérales présumées sont estimées à 37,6 millions de tonnes à une teneur de 6,80 % éq.Zn (4,89 % Zn et 1,91 % Pb). Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Métaux Osisko du 15 juin 2020 intitulé « *Osisko Metals Releases Positive Pine Point PEA* », déposé sur www.sedar.com.

Le camp minier de Pine Point renferme des ressources minérales présumées de 52,4 millions de tonnes à une teneur de 4,64 % zinc et 1,83 % plomb (6,47 % éq.Zn), selon l'estimation des ressources minérales de 2019. Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») intitulé « *Mineral Resource Estimate Update Pine Point Lead-Zinc Project* » daté du 19 décembre 2019 et déposé sur www.sedar.com.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 31 127 397 actions ordinaires correspondant à une participation de 17,4 % dans Métaux Osisko (17,9 % au 31 décembre 2019). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Métaux Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Ressources Falco ltée

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, dont l'étude de faisabilité positive a été publiée en octobre 2017. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 16 octobre 2017 intitulé « *Falco annonce les résultats d'une étude de faisabilité positive sur le projet aurifère Horne 5* », déposé sur www.sedar.com.

Le 27 octobre 2020, Falco a annoncé la signature d'ententes avec Glencore Canada Corporation et ses filiales (« Glencore ») en lien avec son projet phare Horne 5 situé à Rouyn-Noranda, Québec. Les ententes comprennent un financement provisoire par voie de débenture convertible garantie de premier rang de 10,0 millions de dollars visant à financer la progression du projet Horne 5 et des ententes d'écoulement de concentrés de cuivre et de zinc sur la durée de vie de la mine.

En plus d'être contraint au cadre juridique applicable, le développement du projet Horne 5 est assujéti à un cadre contractuel au terme duquel l'obtention de l'autorisation requise pour opérer auprès de Glencore, est subordonnée à la conclusion d'une entente de garantie financière globale afin de fournir une protection financière adéquate à la fonderie Horne adjacente détenue par Glencore. Une fois cette condition préalable réalisée, Falco et Glencore vont établir un plan de travail en vue de la poursuite du développement du projet Horne 5, incluant les paramètres d'exploitation qui devront être observés par Falco afin de s'assurer de la présence des opérations de Glencore, le tout, conformément au cadre contractuel établi. Compte tenu de ce qui précède, Falco ne procédera à aucune activité de dénuyage avant d'avoir finalisé

l'entente de garantie financière globale avec Glencore et convenu d'un plan de travail mutuellement satisfaisant pour la poursuite de ses activités. Un cadre de garantie financière global a été soumis à Glencore.

En février 2019, Osisko a fourni à Falco une facilité de crédit garantie de premier rang sous forme de flux argentifère (le « flux argentifère Falco ») allant jusqu'à 100 % de l'argent qui sera produit sur la propriété Horne 5 (« Horne 5 »), située à Rouyn-Noranda, au Québec. Dans le cadre du flux argentifère Falco, Osisko effectuera des dépôts échelonnés en trésorerie à Falco pour un total pouvant atteindre 180,0 millions de dollars et effectuera des paiements continus équivalents à 20 % du cours de l'argent, jusqu'à concurrence de 6,00 \$ US l'once. L'entente de flux argentifère de Falco est garantie par une charge de premier rang sur le projet et tous les actifs de Falco. Le premier versement de 25,0 millions de dollars a été fait à la clôture du flux argentifère Falco.

Le 27 novembre 2020, un prêt garanti de premier rang de 15,9 millions de dollars consenti par Redevances Aurifères Osisko à Falco a été modifié pour devenir convertible après le premier anniversaire de la date de signature en actions ordinaires de Falco au prix de conversion de 0,55 \$ par action, sous réserve de clauses antidilutives usuelles. La débenture convertible continue de porter intérêt au taux de 7,0 % par année, composé trimestriellement, jusqu'à la date d'échéance du 31 décembre 2022. Les intérêts cumulés à recevoir de 1,7 million de dollars sur le prêt avant la conversion ont été capitalisés et ajoutés au montant de capital du billet. De plus, Falco a émis à Osisko 10 664 324 bons de souscription de Falco, chacun pouvant être levé pour obtenir une action ordinaire de Falco au prix de levée de 0,69 \$ pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 1,1 million de dollars selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 19 août 2019 intitulé « *Falco présente une mise à jour du projet Horne 5* », le communiqué de presse de Falco du 27 octobre 2020 intitulé « *Falco conclut des ententes avec Glencore* » et le communiqué de presse de Falco du 27 novembre 2020 intitulé « *Falco completes extension of maturity of its senior loan* » tous déposés sur www.sedar.com.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 41 385 240 actions ordinaires de Falco, ce qui représente une participation de 18,2 % (19,9 % au 31 décembre 2019). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

Osisko considère le développement durable comme une composante clé de sa stratégie de création de valeur pour les actionnaires et les autres parties intéressées.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Maintenir de bonnes relations avec le gouvernement fédéral, les différents paliers de gouvernement au niveau provincial et municipal ainsi que les Premières Nations;
- Soutenir le développement économique des régions où Osisko exerce des activités (directement ou indirectement dans le cadre de ses participations);
- Soutenir l'enseignement universitaire dans les domaines miniers et le développement de ses employés;
- Promouvoir la diversité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- Encourager nos entreprises partenaires à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier

À la suite du transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement en novembre 2020, toutes les activités d'exploration, d'évaluation et de développement minier sont désormais gérées et financées exclusivement par Osisko Développement.

Projet aurifère Cariboo

En 2020, les investissements dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles s'élèvent à 86,3 millions de dollars, principalement sur la propriété aurifère Cariboo, incluant 17,1 millions de dollars en activités d'exploration et d'évaluation (12,5 millions de dollars, déduction faite des crédits d'impôt à l'exploration).

Le 21 novembre 2019, Osisko a acquis le projet aurifère Cariboo situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique, au Canada, par le biais de l'acquisition de Barkerville. En novembre 2020, Osisko a transféré ses actifs miniers incluant le projet aurifère Cariboo, à une nouvelle société minière, Osisko Développement, qui se consacrera principalement à l'exploration et au développement de projets miniers. Se reporter à la rubrique *Transfert d'actifs miniers et création d'Osisko Développement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Activités d'exploration et mise à jour de l'estimation des ressources minérales

En 2020, un total de 59 500 mètres et 216 sondages ont été forés dans le cadre du programme d'exploration et de conversion des ressources sur le projet aurifère Cariboo, à Mosquito Creek (9 400 mètres), Lowhee (10 000 mètres), Cow (5 300 mètres), Valley (25 000 mètres), Shaft (3 400 mètres), Proserpine (2 800 mètres), BC Vein (2 800 mètres) et quelques sondages forés à des fins métallurgiques ou géotechniques (800 mètres). Jusqu'à huit foreuses au diamant ont été utilisées. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des veines minéralisées et les intersections à haute teneur au sein des ressources actuelles. Osisko Développement a augmenté l'étendue des nouvelles découvertes faites en 2019 à Lowhee et Proserpine. Le programme d'exploration 2020 avait pour but de vérifier de nouvelles cibles identifiées en terrain connu, adjacentes aux gîtes connus, de réaliser du forage intercalaire dans les chantiers à haute teneur modélisés à l'aide du logiciel Mine Stope Optimizer dans le cadre de l'EEP, présentement classés dans la catégorie présumée, et d'explorer le potentiel dans les extensions latérales et en profondeur des gîtes connus.

En octobre 2020, Osisko a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo, faisant état de 3,2 millions d'onces d'or (21,4 millions de tonnes à une teneur de 4,6 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et 2,7 millions d'onces d'or (21,6 millions de tonnes à une teneur de 3,9 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine QR détenue par la société. L'usine est actuellement remise à neuf afin de traiter du minerai en provenance du gîte BC Vein développé dans le secteur de Wells.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 de Barkerville Gold Mines intitulé « *NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada* » (le « rapport technique ») déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 17 novembre 2020 sous le profil de Redevances Aurifères Osisko.

Objectifs pour 2021

Osisko Développement réalise présentement un vaste programme de forage en vue d'augmenter l'étendue et de délimiter les corridors et les gîtes filoniens connus et nouvellement identifiés. L'exploration est axée sur l'expansion de la zone Lowhee et la délimitation des gîtes Cow, Valley, Mosquito et Shaft, avec dix foreuses au diamant. Des travaux d'exploration régionale en terrain moins connu sera réalisée sur les cibles Burns, Yanks et Cariboo Hudson, incluant des travaux de cartographie géologique et de l'échantillonnage géochimique en surface.

En 2021, Osisko Développement anticipe démarrer les opérations minières sur le projet Bonanza Ledge Phase 2 lorsque tous les permis requis auront été obtenus. Par ailleurs, Osisko Développement planifie aussi débiter le développement d'un portail souterrain au gîte Cow lorsque tous les permis requis auront été obtenus. Enfin, Osisko Développement continuera de développer le gîte aurifère Cariboo et s'affaire à finaliser une étude de faisabilité pour le deuxième semestre de 2021.

Projet aurifère San Antonio

En 2020, Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US. Dans le cadre de la transaction par PCI, Redevances Aurifères Osisko a contribué les actifs du projet aurifère San Antonio à Osisko Développement à la clôture de la transaction par PCI et a conservé un flux aurifère et argentifère de 15 % (avec des paiements continus par once équivalents à 15 % du cours de l'or et de l'argent, tel qu'applicable) sur le projet aurifère San Antonio.

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne correspondaient pas à la définition d'une entreprise.

Le prix d'achat total de 68,1 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante :

Contrepartie payée		\$
Émission de 1 011 374 actions ordinaires		15 846
Contrepartie en trésorerie		40 015
Taxe sur la valeur ajoutée payée au moment de l'acquisition d'actifs		6 328
Frais de transaction d'Osisko		5 865
		<u>68 054</u>
Actifs nets acquis		\$
Stocks		7 899
Stocks – non courants ⁽¹⁾		16 129
Autres actifs non courants		6 328
Intérêts miniers et immobilisations corporelles		58 368
Comptes créditeurs et charges à payer		(11 369)
Provisions et autres passifs		(9 301)
		<u>68 054</u>

(1) Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 mois suivant la date d'acquisition ont été classés non courants et sont comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé.

En 2020, suivant l'acquisition, Osisko Développement a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. Osisko Développement a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage de 15 000 mètres ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California. Osisko Développement a aussi entrepris les activités suivantes :

- Début du manifeste des impacts environnementaux (*Manifestacion de Impacto Ambiental* ou « MIA »);
- Étude du milieu d'accueil;
- Octroi du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion pour le traitement des stocks de minerai; et
- Achat d'une unité de concassage mobile qui devrait être livrée sur le site vers la fin du premier trimestre de 2021.

Estimation des ressources minérales

Le scénario de traitement envisage la lixiviation en tas de matériel minéralisé provenant d'une fosse à ciel ouvert. Les ressources minérales se limitent au matériel minéralisé situé à l'intérieur des tracés de fosses optimisés.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère San Antonio

Catégorie	Gîte	Tonnes (000)	Teneur en or g/t	Teneur en argent g/t	Onces d'or (000)	Onces d'argent (000 000)
Présumées	Golfo de Oro	11 700	1,3	2,7	503	1,0
	California	4 900	1,2	2,1	182	0,3
	Sapuchi	11 100	1,0	3,4	364	1,2
Total des ressources présumées		27 600	1,2	2,9	1 049	2,5

Notes relatives à l'estimation des ressources minérales :

- La personne qualifiée indépendante aux fins de l'estimation des ressources minérales, tel que défini par le Règlement 43-101, est Leonardo de Souza, MAusIMM (CP), de Talisker Exploration Services Inc.
- Les teneurs aurifères de coupure appliquées au minerai oxydé, de transition et sulfuré sont de 0,32 g/t Au, 0,36 g/t Au et 0,42 g/t Au, respectivement.
- Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- L'estimation des ressources minérales respecte les normes de l'ICM sur les définitions.
- L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation à ciel ouvert, en supposant un prix de 1 550 \$ US par once d'or.
- Les résultats sont présentés in situ. Le nombre d'onces (troy) = tonnes métriques x teneur / 31,103. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.
- Talisker Exploration Services Inc. n'a connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis, d'ordre juridique, lié aux titres, à la fiscalité, d'ordre sociopolitique, lié à la commercialisation ni de tout autre enjeu pertinent qui pourrait nuire de façon importante à l'estimation des ressources minérales, autres que ceux qui pourraient être divulgués dans un rapport technique conforme au Règlement 43-101.

Objectifs pour 2021

Osisko Développement se consacrera à différentes activités en 2021 se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, à l'exploration et finalement au traitement des stocks de minerai sur le site.

Osisko Développement continuera les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude environnementale du milieu d'accueil et l'étude des composantes sociales et communautaires du milieu d'accueil. Dans le cadre de ses activités sociales/communautaires, Osisko Développement continuera d'avancer les discussions avec les communautés locales affectées, dans le but d'arriver à une entente à long terme.

Par ailleurs, Osisko Développement continuera de perfectionner les détails du plan visant à débiter le traitement des stocks de minerai présentement sur le site, dans le but d'avoir du charbon imprégné disponible pour expédition afin de produire de l'or d'ici la fin de l'année 2021.

Enfin, une campagne de forage de 35 000 mètres en deux phases devrait débiter au premier trimestre de 2021, dans le but de délimiter des zones à haute teneur, augmenter l'étendue des ressources et réduire le ratio de découverte. Osisko Développement s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente, puisque de récents essais métallurgiques ont démontré que les ressources sulfurées se prêteraient bien au traitement par lixiviation en tas.

Propriétés dans la région de la Baie-James

En octobre 2020, Osisko a annoncé le transfert de ses actifs miniers, incluant les propriétés dans la région de la Baie-James, à Osisko Développement. Dans le cadre de la transaction, les ententes d'option avec O3 Mining ont été résiliées, de telle sorte qu'Osisko Développement contrôle désormais à 100 % les propriétés en vue de l'exploration et du développement. Osisko Développement a l'intention de réviser chaque propriété afin de maximiser leur valeur potentielle. Se reporter à la rubrique *Transfert d'actifs miniers et création d'Osisko Développement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable nette de propriétés à la Baie-James, en excluant le projet de zinc Coulon, s'élevait à 31,1 millions de dollars.

Projet de zinc Coulon

Dans le cadre de la transaction par PCI, Redevances Aurifères Osisko a transféré le projet de zinc Coulon à Osisko Développement. Le projet de zinc Coulon est situé dans le Moyen-Nord de la province de Québec, au Canada, et sa valeur comptable nette était de 10,0 millions de dollars le 31 décembre 2020. Le projet est situé à proximité d'un barrage hydroélectrique et est accessible à l'année longue par la route Transtaïga. En 2009, un rapport technique et une estimation de ressources conformes au Règlement 43-101 ont été déposés. Les ressources indiquées étaient alors estimées à 3 675 000 tonnes à des teneurs moyennes de 3,61 % Zn, 1,27 % Cu, 0,40 % Pb, 37,2 g/t Ag et 0,25 g/t Au et les ressources présumées étaient estimées à 10 058 000 tonnes à des teneurs moyennes de 3,92 % Zn, 1,33 % Cu, 0,19 % Pb, 34,5 g/t Ag et 0,18 g/t Au.

Régime de réinvestissement des dividendes

Redevances Aurifères Osisko a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 décembre 2020, les détenteurs de 11 525 456 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,6 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a émis 268 173 actions ordinaires dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (198 609 actions ordinaires en 2019 à un taux d'escompte de 3 %). Le 15 janvier 2021, 37 545 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2020, Redevances Aurifères Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2020, Redevances Aurifères Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 14 610 718 de ses actions ordinaires émises conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2020 sont autorisés jusqu'au 11 décembre 2021. Les rachats quotidiens ont été limités à 138 366 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société au TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2020, soit 553 464 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, Redevances Aurifères Osisko a acheté pour annulation un total de 429 722 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2019 pour la somme de 3,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 9,15 \$). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a acheté pour annulation un total de 983 900 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2018 pour la somme de 11,8 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 12,02 \$).

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le prix de l'or a gagné 24,6 % en 2020, la plus forte hausse annuelle de la dernière décennie. Le prix a connu une augmentation substantielle, clôturant 2020 à 1 888 \$ US l'once comparativement au dernier prix fixé à la clôture l'an dernier de 1 515 \$ US l'once. Le prix moyen par once pour l'année était de 377 \$ US plus élevé, atteignant 1 770 \$ US l'once comparativement à 1 393 \$ US l'once en 2019. Au cours du quatrième trimestre de 2020, le prix de l'or fixé à la clôture à Londres est resté stable, clôturant à 1 888 \$ US l'once. Le prix moyen était de 1 874 \$ US l'once, soit légèrement inférieur au prix moyen du trimestre précédent de 1 909 \$ US, mais tout de même 393 \$ US plus élevé par rapport à la même période l'an dernier.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2020	2 067 \$	1 474 \$	1 770 \$	1 888 \$
2019	1 545	1 270	1 393	1 515
2018	1 355	1 178	1 268	1 279
2017	1 346	1 151	1 257	1 291
2016	1 366	1 077	1 251	1 146

Le prix moyen de l'once d'or en dollars canadiens était de 2 442 \$ au quatrième trimestre de 2020, comparativement à 2 542 \$ au troisième trimestre, 2 370 \$ au deuxième trimestre et 2 129 \$ au premier trimestre. Le prix de l'or a clôturé l'année 2020 à 2 403 \$ l'once, en baisse de 114 \$ l'once comparativement au 30 septembre 2020.

Devises

La valeur du dollar canadien a varié entre 1,2718 et 1,3349 au quatrième trimestre de 2020, pour clôturer à 1,3339 le 31 décembre 2020, comparativement à une valeur à la clôture de 1,3339 le 30 septembre 2020 et 1,2988 le 31 décembre 2019. La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,3030 au quatrième trimestre de 2020 comparativement à 1,3321 au troisième trimestre de 2020 et 1,3200 au quatrième trimestre de 2019.

La Banque du Canada a pris des mesures proactives en raison des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et de la chute des cours du pétrole sur l'économie canadienne. La Banque du Canada a abaissé son taux cible du financement à un jour de 150 points en seulement 23 jours en mars, pour atteindre 0,25 %, son niveau le plus bas historiquement.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2020	1,4496	1,2718	1,3415	1,2732
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988
2018	1,3642	1,2288	1,2957	1,3642
2017	1,3743	1,2128	1,2986	1,2545
2016	1,4589	1,2544	1,3248	1,3427

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action) ⁽¹⁾

	2020	2019	2018
	\$	\$	\$
Produits	213 630	392 599	490 472
Marge monétaire ⁽²⁾	149 930	129 718	119 167
Bénéfice brut	104 325	82 709	66 555
Dépréciation des actifs ⁽³⁾	(34 298)	(260 800)	(166 316)
Bénéfice (perte) d'exploitation	41 703	(183 226)	(113 531)
Bénéfice net (perte nette) ⁽⁴⁾	16 876	(234 195)	(105 587)
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué (e) par action ⁽⁵⁾	0,10	(1,55)	(0,67)
Total de l'actif	2 397 104	1 947 253	2 234 646
Total de la dette à long terme	400 429	349 042	352 769
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)			
En \$ CA ⁽⁶⁾	2 373	1 817	1 649
En \$ US	1 782	1 371	1 273
Flux de trésorerie d'exploitation	107 978	91 598	82 158
Dividende par action ordinaire	0,20	0,20	0,20
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)			
De base	162 303	151 266	156 617
Dilué ⁽⁵⁾	162 428	151 266	156 617

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Pour un rapprochement de la marge monétaire par droit, veuillez consulter la rubrique *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

(3) Incluant la dépréciation des redevances, flux et autres intérêts, des actifs d'exploration et d'évaluation et des placements.

(4) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée.

(5) En raison des pertes nettes pour les exercices 2019 et 2018, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.

(6) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers –2020

- Produits records provenant des redevances et des flux de 156,6 millions de dollars (213,6 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) comparativement à 140,1 millions en 2019 (392,6 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement);
- Bénéfice brut record de 104,3 millions de dollars comparativement à 82,7 millions de dollars en 2019;
- Charges de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars, après impôt), comparativement à des charges de dépréciation de 193,6 millions de dollars (163,4 millions de dollars, après impôt) en 2019;
- Bénéfice d'exploitation de 41,7 millions de dollars comparativement à une perte d'exploitation de 183,2 millions de dollars en 2019;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 16,9 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base et diluée, comparativement à une perte nette de 234,2 millions de dollars ou 1,55 \$ par action de base et diluée en 2019;
- Bénéfice ajusté¹ de 43,7 millions de dollars ou 0,29 \$ par action de base¹ comparativement à 41,9 millions de dollars ou 0,28 \$ par action de base en 2019; et
- Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 108,0 millions de dollars comparativement à 91,6 millions de dollars en 2019.

1 « Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les produits provenant des redevances et des flux ont augmenté de 16,5 millions de dollars en 2020 comparativement à 2019 principalement en raison de prix plus élevés pour l'or, en partie compensés par une réduction des livraisons de métaux précieux en vertu des ententes de redevances et de flux en raison de la pandémie de COVID-19. Au total, les produits, incluant les ententes d'écoulement, ont diminué principalement en raison de la vente de l'entente d'écoulement d'or de Brucejack le 15 septembre 2019, en partie contrebalancée par un prix de l'or plus élevé. En vertu des ententes d'écoulement, le métal est acquis des producteurs au prix du marché le plus bas sur une certaine période (la période de cotation) et est par la suite vendu par OBL, résultant en un bénéfice net qui varie généralement entre 0 % et 5 % du produit de la vente. La marge de profit est grandement influencée par la volatilité des prix des matières premières pendant la période de cotation.

Le bénéfice brut a atteint 104,3 millions de dollars en 2020 comparativement à 82,7 millions de dollars en 2019. L'augmentation est principalement attribuable à une marge monétaire plus élevée, en raison du prix de l'or plus élevé, en partie compensée par l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur les livraisons de métaux précieux.

En 2020, la Société a généré un bénéfice d'exploitation de 41,7 millions de dollars comparativement à une perte d'exploitation de 183,2 millions de dollars en 2019. Le bénéfice d'exploitation est le résultat d'un bénéfice brut plus élevé, en partie compensé par une charge de dépréciation à l'égard du flux Renard de 26,3 millions de dollars et une hausse des charges générales et administratives (« G&A ») et des frais de développement des affaires. Les charges G&A et les frais de développement des affaires ont augmenté en 2020 en raison de l'intégration de Barkerville en novembre 2019, des honoraires professionnels plus élevés découlant de la transaction par PCI, des frais d'inscription hors caisse et des charges de rémunération fondée sur des actions plus élevées. En 2019, la Société avait comptabilisé des charges de dépréciation de 243,6 millions de dollars et un gain sur la vente de l'entente d'écoulement Brucejack de 7,6 millions de dollars.

En 2020, la Société a généré un bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 21,3 millions de dollars comparativement à une perte nette de 234,2 millions de dollars en 2019. L'écart est principalement attribuable aux charges de dépréciation à l'égard des droits de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement de 243,6 millions de dollars en 2019 comparativement à 26,3 millions de dollars en 2020.

Le bénéfice ajusté¹ était de 43,7 millions de dollars en 2020, comparativement à 41,9 millions de dollars en 2019. Le bénéfice brut plus élevé de 21,6 millions de dollars en 2020 a été compensé par le gain à la cession de l'entente d'écoulement Brucejack en 2019, une hausse des charges G&A et des frais de développement des affaires, des charges financières plus élevées et des impôts sur le résultat exigibles à l'égard du flux San Antonio clôturé avant la PCI.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation en 2020 sont de 108,0 millions de dollars comparativement à 91,6 millions de dollars en 2019 en raison d'une marge monétaire plus élevée, en partie contrebalancée par des charges d'exploitation plus élevées.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé de l'état consolidé des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		2020 \$	2019 \$
Produits	(a)	213 630	392 599
Coût des ventes	(b)	(63 700)	(262 881)
Épuisement des redevances, flux et autres intérêts	(c)	(45 605)	(47 009)
Bénéfice brut	(d)	104 325	82 709
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(25 901)	(23 682)
Développement des affaires	(f)	(10 290)	(6 122)
Gain à la cession d'ententes de flux et d'écoulement	(g)	(131)	(191)
Exploration et évaluation	(g)	-	7 636
Dépréciation d'actifs	(h)	(26 300)	(243 576)
Bénéfice (perte) d'exploitation		41 703	(183 226)
Autres charges nettes	(i)	(14 561)	(91 369)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		27 142	(274 595)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	(j)	(10 913)	40 400
Bénéfice net (perte nette)		16 229	(234 195)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée		16 876	(234 195)
Participations ne donnant pas le contrôle		(647)	-
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée			
De base et dilué(e)		0,10	(1,55)

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Exercices terminés les 31 décembre					
	2020			2019		
	Prix de vente moyen par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 373	53 276	126 415	1 817	174 185	316 549
Argent vendu	27	2 524 469	67 167	22	2 228 306	48 124
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	94	92 200	8 692	100	179 571	17 967
Autres (payés en trésorerie)	-	-	11 356	-	-	9 959
			213 630			392 599

(i) La mine de diamants Renard a été placée en mode d'entretien et de maintenance en mars 2020, compte tenu des problèmes structurels qui touchent les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. En septembre 2020, les activités ont repris à la mine.

La diminution du nombre d'onces d'or vendues en 2020 est principalement attribuable à la vente de l'entente d'écoulement de Brucejack en septembre 2019 de même que l'impact de la pandémie de COVID-19 (dans une moindre mesure). L'augmentation du nombre d'onces d'argent vendues en 2020 est principalement attribuable au plus grand nombre d'onces d'argent acquises dans le cadre d'ententes de flux et d'écoulement.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus dans le cadre d'ententes de redevance. La diminution en 2020 est principalement attribuable à la vente de l'entente d'écoulement d'or de Brucejack en septembre 2019 et l'impact de la pandémie de COVID-19 (dans une moindre mesure).
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes. La diminution en 2020 est attribuable à la baisse des livraisons de métaux précieux en raison de la pandémie de COVID-19, à la composition des ventes en 2020 comparativement à 2019, à la vente de l'entente d'écoulement de Brucejack en septembre 2019 ainsi qu'à l'impact des charges de dépréciation sur les redevances, flux et ententes d'écoulement comptabilisées en 2019.
- (d) La répartition du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	111 305	97 146
Coût des ventes	(512)	(272)
Marge monétaire	110 793	96 874
Épuisement	(23 161)	(20 908)
Bénéfice brut	87 632	75 966
<u>Flux</u>		
Produits	45 269	42 976
Coût des ventes	(8 988)	(13 437)
Marge monétaire	36 281	29 539
Épuisement	(21 531)	(23 533)
Bénéfice brut	14 750	6 006
<u>Redevances et flux</u>		
Marge monétaire	147 074	126 413
	93,9 %	90,2 %
<u>Ententes d'écoulement</u>		
Produits	57 056	252 477
Coût des ventes	(54 200)	(249 172)
Marge monétaire	2 856	3 305
	5,0 %	1,3 %
Épuisement	(913)	(2 568)
Bénéfice brut	1 943	737
Total – Bénéfice brut	104 325	82 709

- (e) Les charges G&A ont augmenté à 25,9 millions de dollars en 2020, comparativement à 23,7 millions de dollars en 2019, en raison d'une augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions, d'une augmentation des honoraires professionnels et de l'ajout de Barkerville aux résultats consolidés.
- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté à 10,3 millions de dollars en 2020, comparativement à 6,1 millions de dollars en 2019, principalement en raison des honoraires professionnels accrus en lien avec la transaction par PCI (2,0 millions de dollars) et des frais d'inscription hors caisse (1,7 million de dollars), également en lien avec la transaction par PCI.
- (g) En 2019, la Société a revendu l'entente d'écoulement Brucejack à l'exploitant de la mine pour la somme de 41,3 millions de dollars US (54,8 millions de dollars) et a généré un gain sur la vente de 5,8 millions de dollars US (7,6 millions de dollars).
- (h) En 2020, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard. La charge de dépréciation est détaillée à la rubrique *Dépréciation d'actifs* du présent rapport de gestion.

En 2019, la Société a comptabilisé des charges de dépréciation de 86,1 millions de dollars (63,2 millions de dollars après impôt) pour le flux diamantifère Renard, de 61,2 millions de dollars US (79,8 millions de dollars) pour son flux et de ses ententes d'écoulement d'Amulsar, de 27,2 millions de dollars (20,0 millions de dollars après impôt) pour la redevance Éléonore et de 50,0 millions de dollars (37,6 millions de dollars après impôt) pour son projet de zinc Coulon.

- (i) Les autres charges nettes de 14,6 millions de dollars en 2020 comprennent des charges financières de 26,1 millions de dollars, des gains sur placements de 13,6 millions de dollars (incluant un gain découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées de 10,4 millions de dollars) et un montant de 7,7 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêts de 4,6 millions de dollars et un gain de change de 1,0 million de dollars.

Les autres charges nettes de 91,4 millions de dollars en 2019 comprenaient des charges financières de 23,5 millions de dollars, un montant de 22,2 millions de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et des pertes sur placements de 48,4 millions de dollars (principalement liées à une perte nette à la cession de placements (en lien avec les actions de Barkerville détenues avant l'acquisition)) et une charge de dépréciation de 12,5 millions de dollars (10,8 millions de dollars, après impôt) sur le placement net dans Falco, en partie compensés par des produits d'intérêts et de dividendes de 4,6 millions de dollars.

- (j) Le taux d'imposition effectif pour 2020 est de 40,2 % comparativement à 14,7 % en 2019. Le taux statutaire est de 26,5 % en 2020 et de 26,6 % en 2019. Les éléments qui ont eu un impact sur les taux effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %) et les dépenses non déductibles. Des impôts de 1,1 million de dollars en trésorerie ont été payés en 2020 et de 0,8 million de dollars en 2019, en lien avec des impôts sur des redevances gagnées dans des juridictions étrangères. De plus, des impôts sur le résultat de 4,5 millions de dollars US (5,7 millions de dollars) seront exigibles au Mexique au premier trimestre de 2021 en raison de l'acquisition du flux San Antonio en 2020.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2020, la situation consolidée de trésorerie de la Société s'élevait à 302,5 millions de dollars, incluant la trésorerie détenue par Osisko Développement et ses filiales qui était de 197,4 millions de dollars, comparativement à 108,2 millions de dollars au 31 décembre 2019. Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital en 2020 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie*.

Le 1^{er} avril 2020, la Société a conclu un placement privé avec Investissement Québec de 7 727 273 actions ordinaires à un prix de 11,00 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 85,0 millions de dollars. Le produit net du placement privé a été utilisé aux fins générales du fonds de roulement. Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement privé étaient assujetties à une période de détention de quatre mois à partir de la date d'émission.

Osisko Développement a clôturé un financement par capitaux propres de 100,1 millions de dollars concomitant à la transaction par PCI en octobre 2020. De plus, le 30 décembre 2020, Osisko Développement a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier de 40,2 millions de dollars. En décembre 2020, Osisko Développement a aussi reçu le produit de 73,9 millions de dollars découlant d'un placement privé clôturé en 2021.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 400,0 millions de dollars venant à échéance le 14 novembre 2023. La facilité a une clause accordéon sans engagement d'un maximum de 100,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 500,0 millions de dollars). La clause accordéon est assujettie à des procédures usuelles de vérification diligente et à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société, actuels et futurs (y compris les redevances, ententes de flux et autres intérêts). En mars 2020, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US sur sa facilité de crédit pour augmenter ses liquidités en raison des incertitudes causées par la pandémie de COVID-19 (pour un montant total de 65,0 millions de dollars US prélevé) et a remboursé 15,0 millions de dollars US en décembre 2020. Le montant à rembourser au 31 décembre 2020 était de 50,0 millions de dollars US (63,7 millions de dollars). Au 31 décembre 2020, la portion inutilisée de la facilité de crédit, excluant la clause accordéon de 100,0 millions de dollars, était de 336,3 millions de dollars. En février 2021, la Société a prélevé un montant supplémentaire de 50,0 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit afin de rembourser la débenture convertible en circulation d'Investissement Québec.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	106 244	96 378
Éléments du fonds de roulement	1 734	(4 780)
Activités d'exploitation	107 978	91 598
Activités d'investissement	(223 099)	7 562
Activités de financement	316 861	(161 910)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7 439)	(3 292)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	194 301	(66 042)
Trésorerie au début de la période	108 223	174 265
Trésorerie à la fin de la période	302 524	108 223

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2020 se sont élevés à 108,0 millions de dollars, comparativement à 91,6 millions de dollars en 2019. L'augmentation est principalement attribuable aux marges monétaires plus élevées (produits diminués des coûts de vente) en 2020 résultant des prix plus élevés pour l'or et pour l'argent, en partie compensés par une hausse des charges G&A et des frais de développement des affaires.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 223,1 millions de dollars en 2020, comparativement aux flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement de 7,6 millions de dollars en 2019.

En 2020, Osisko a acquis le projet aurifère San Antonio pour la somme de 42,0 millions de dollars US, incluant 30,0 millions de dollars US (40,0 millions de dollars) en trésorerie et 12,0 millions de dollars US (15,8 millions de dollars) en actions. De plus, la Société a payé 4,8 millions de dollars US (6,3 millions de dollars) en taxes sur la valeur ajoutée au moment de l'acquisition des actifs et 5,9 millions de dollars en frais de transaction. Osisko a aussi investi 49,2 millions de dollars pour acquérir des titres négociables et des effets à recevoir (incluant un investissement supplémentaire de 14,8 millions de dollars dans Minière Osisko et 6,0 millions de dollars pour acquérir des actions ordinaires de Minera Alamos Inc.) et 66,1 millions de dollars pour acquérir des redevances et des flux (incluant 12,5 millions de dollars US à travers d'un partenariat stratégique avec Regulus Resources Inc. dans lequel Osisko a acquis une redevance NSR sur le projet de cuivre et d'or AntaKori, 12,5 millions de dollars pour acquérir la participation résiduelle de 15 % dans des droits de redevances visant un portefeuille d'actifs qui n'était pas encore en sa possession, incluant des redevances NSR sur les mines Island Gold et Lamaque, 8,5 millions de dollars pour bonifier le flux argentifère Gibraltar, 13,0 millions de dollars pour acquérir une redevance de 2,0 % NSR sur le projet Pine Point et 5,0 millions de dollars pour acquérir une redevance de 3 % NSR sur le projet aurifère Santana, actuellement développé par Minera Alamos Inc.). La Société a reçu un produit de 10,9 millions de dollars de la vente de titres négociables et a généré 4,8 millions de dollars suivant une réduction de la trésorerie affectée (obligation détenue pour la restauration d'un site minier sur la propriété Cariboo). Les investissements dans des intérêts miniers et des immobilisations corporelles se sont élevés à 71,8 millions de dollars, principalement sur la propriété aurifère Cariboo (aujourd'hui gérée et financée exclusivement par Osisko Développement).

En 2019, Osisko a investi 62,8 millions de dollars pour acquérir des placements, incluant 15,0 millions de dollars dans Victoria, 7,8 millions de dollars dans Métaux Osisko, 7,7 millions de dollars dans Minière Osisko, et 7,5 millions de dollars dans Barkerville. La Société a aussi investi 77,8 millions de dollars pour l'acquisition de redevances et de flux, incluant 25,0 millions de dollars US (33,4 millions de dollars) pour améliorer son flux argentifère Mantos Blancos, les derniers versements totalisant 19,6 millions de dollars relativement à la redevance NSR sur la propriété Dublin Gulch (hôte du projet aurifère Eagle, qui est en production depuis le troisième trimestre de 2019) et un paiement net de 5,0 millions de dollars pour le flux argentifère Falco. La Société a également déboursé 39,6 millions de dollars pour des placements à court terme, incluant un prêt de 15,9 millions de dollars à Falco. Le produit généré de la cession de placements est de 130,1 millions de dollars (en raison principalement des cessions de placements dans Dalradian Resources Inc. et Victoria) et les produits de la cession de redevances et d'ententes d'écoulement ont généré 57,0 millions de dollars, en raison principalement de la vente de l'entente d'écoulement de Brucejack. Les liquidités acquises par le biais de l'acquisition de Barkerville s'élèvent à 8,3 millions de dollars alors que les investissements dans les droits miniers, les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation sont de 6,2 millions de dollars, déduction faite des crédits d'impôt reçus.

Activités de financement

En 2020, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 316,9 millions de dollars, comparativement à une trésorerie utilisée dans le cadre des activités de financement de 161,9 millions de dollars en 2019.

En 2020, la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec. Osisko a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US (71,7 millions de dollars) sur sa facilité de crédit renouvelable, sur lequel elle a remboursé 15,0 millions de dollars US (19,2 millions de dollars), a versé 28,9 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et investi 3,9 millions de dollars en vertu de son programme de rachat d'actions. La levée d'options d'achat d'actions et les actions émises en vertu du régime d'achat d'actions ont généré 7,8 millions de dollars. Osisko Développement a clôturé des financements par capitaux propres de 140,3 millions de dollars et a reçu des produits de 73,9 millions de dollars en 2020 d'un placement privé clôturé en 2021. Les frais d'émission d'actions en lien avec les financements d'Osisko Développement se sont élevés à 6,0 millions de dollars.

En 2019, Osisko a remboursé un montant net de 10,2 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a payé 129,5 millions de dollars pour acquérir et annuler des actions ordinaires détenues par Betelgeuse LLC (« Orion »), a payé 13,5 millions de dollars en vertu du programme de rachat d'actions et a versé 27,5 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires. La levée d'options d'achat d'actions et les actions émises en vertu du régime d'achat d'actions ont généré 21,8 millions de dollars.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
OEO ⁽²⁾	18 829	16 739	12 386	18 159	20 479	18 123	19 651	19 753
Trésorerie et équivalents de trésorerie	302 524	160 705	201 971	158 325	108 223	123 702	83 589	108 497
Placements à court terme	3 501	21 568	21 105	21 228	20 704	25 844	16 165	13 119
Fonds de roulement	225 643	110 333	162 996	117 090	112 494	150 845	89 668	107 328
Total de l'actif	2 397 104	2 200 070	2 128 588	2 016 189	1 947 253	1 948 355	2 042 960	2 160 816
Total de la dette à long terme	400 429	421 590	421 652	423 499	349 042	347 638	326 050	324 355
Capitaux propres	1 841 032	1 638 178	1 604 676	1 492 346	1 493 446	1 506 287	1 534 872	1 727 396
Produits	64 560	55 707	40 758	52 605	51 032	109 235	131 606	100 726
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	32 633	36 123	15 422	23 800	17 204	28 294	21 350	24 750
Dépréciation d'actifs après impôt	(3 600)	(1 281)	(3 117)	(19 300)	(148 600)	(58 952)	-	(28 600)
Bénéfice net (perte nette) ⁽³⁾	4 632	12 514	13 048	(13 318)	(155 175)	(45 924)	(6 547)	(26 549)
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e)	0,03	0,08	0,08	(0,09)	(1,04)	(0,32)	(0,04)	(0,17)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	166 093	166 110	164 733	155 374	149 912	144 446	154 988	155 059
- Dilué	166 321	166 397	164 815	155 374	149 912	144 446	154 988	155 059
Cours des actions à la clôture au TSX	16,13	15,75	13,56	10,50	12,62	12,31	13,65	15,01
Cours des actions à la clôture au NYSE	12,68	11,83	10,00	7,44	9,71	9,30	10,44	11,24
Cours des bons de souscription à la clôture au TSX								
OR.WT	0,32	0,34	0,31	0,16	0,25	0,445	0,51	0,80
Cours des débentures à la clôture au TSX ⁽⁴⁾								
OR.DB	106,00	104,00	101,34	94,75	101,08	101,75	102,90	103,00
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 874	1 909	1 711	1 583	1 481	1 485	1 309	1 304
Taux de change à la clôture ⁽⁵⁾ (\$ US/\$ CA)	1,2732	1,3339	1,3628	1,4187	1,2988	1,3243	1,3087	1,3363

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS .

(2) Excluant 1 754 OEO découlant du flux diamantifère Renard au quatrième trimestre de 2020.

(3) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée.

(4) Les débentures convertibles à 4 % d'Osisko sont présentées par tranche d'une valeur nominale de 100,00 \$.

(5) Taux quotidien à la Banque du Canada .

Durant le quatrième trimestre de 2020, Osisko Développement a clôturé deux financements pour un produit brut de 140,3 millions de dollars. De plus, Osisko Développement a reçu un produit brut de 73,9 millions de dollars en 2020 découlant d'un placement privé clôturé en 2021.

Durant le troisième trimestre de 2020, la Société a acquis le projet aurifère San Antonio au Mexique pour la somme de 42,0 millions de dollars US, incluant 30,0 millions de dollars US en trésorerie et 12,0 millions de dollars US en actions. Durant le deuxième trimestre de 2020 la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec. Au premier trimestre de 2020, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard.

Durant le quatrième trimestre de 2019, la Société a acquis Barkerville pour 241,7 millions de dollars, payés en actions. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation d'actifs de 148,6 millions de dollars (129,0 millions de dollars après impôt).

Durant le troisième trimestre de 2019, la Société a racheté 5 066 218 de ses actions ordinaires détenues par Orion pour un montant de 71,4 millions de dollars, payé en trésorerie (vente de toutes les actions ordinaires de Victoria détenues par Osisko). La Société a vendu son entente d'écoulement de Brucejack pour un montant de 41,3 millions de dollars US, desquels 31,2 millions de dollars US (41,3 millions de dollars) ont été versés le 30 septembre 2019. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation de 48,1 millions de dollars (après impôt) sur ses redevances, flux et autres intérêts et une charge de dépréciation de 10,8 millions de dollars (après impôt) à l'égard d'un placement net dans une entreprise associée.

Durant le deuxième trimestre de 2019, la Société a racheté 7 319 499 de ses actions ordinaires détenues par Orion pour un montant de 103,2 millions de dollars, payé en trésorerie (vente de toutes les actions ordinaires de Dalradian détenues par Osisko) et par le transfert de placements dans des entreprises associées et d'autres placements. Durant le premier trimestre de 2019, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 38,9 millions de dollars (28,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard et a entièrement remboursé le montant de 30,0 millions de dollars à payer en vertu de sa facilité de crédit renouvelable.

Résultats du quatrième trimestre

- Produits provenant des redevances et des flux de 48,8 millions de dollars (64,6 millions de dollars avec les ententes d'écoulement), comparativement à 38,9 millions de dollars (51,0 millions de dollars avec les ententes d'écoulement) au quatrième trimestre de 2019;
- Bénéfice brut de 32,8 millions de dollars comparativement à 23,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019;
- Bénéfice d'exploitation de 19,3 millions de dollars comparativement à une perte d'exploitation de 129,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 4,6 millions de dollars ou 0,03 \$ par action de base et diluée, comparativement à une perte nette de 155,2 millions de dollars ou 1,04 \$ par action de base et diluée au quatrième trimestre de 2019;
- Bénéfice ajusté¹ de 12,0 millions de dollars ou 0,07 \$ par action de base¹, comparativement à 10,3 millions de dollars ou 0,07 au quatrième trimestre de 2019; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 32,6 millions de dollars comparativement à 17,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019.

Les produits ont augmenté de 9,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comparativement au quatrième trimestre de 2019 en raison des prix plus élevés de l'or et de l'argent.

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Le bénéfice brut s'élève à 32,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comparativement à 23,9 millions de dollars à la même période en 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des prix de l'or et de l'argent en 2020, d'où des marges monétaires plus élevées. La charge d'épuisement a augmenté de 1,7 million de dollars, reflétant principalement le mixte des ventes au quatrième trimestre de 2020 comparativement à celui de 2019.

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a généré un bénéfice d'exploitation de 19,3 millions de dollars comparativement à une perte d'exploitation de 129,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. La perte d'exploitation en 2019 est le résultat des charges de dépréciation de redevances, de flux et d'autres intérêts de 93,9 millions de dollars, incluant des charges de dépréciation de 51,3 millions de dollars US (66,7 millions de dollars) pour le flux et l'entente d'écoulement d'Amulsar, 27,2 millions de dollars pour la redevance Éléonore et une charge de dépréciation de 50,0 millions de dollars pour le projet de zinc Coulon. En excluant les charges de dépréciation, le bénéfice d'exploitation aurait été de 14,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019.

L'augmentation du bénéfice d'exploitation en 2020 (en excluant les charges de dépréciation) est principalement le résultat du bénéfice brut plus élevé et des charges G&A plus basses, en partie compensés par une hausse des frais de développement des affaires. La diminution des charges G&A découle principalement des indemnités de départ payées au quatrième trimestre de 2019 suivant l'acquisition de Barkerville. L'augmentation des frais de développement des affaires est principalement attribuable aux honoraires professionnels engagés dans le cadre de la transaction par PCI, de 1,8 million de dollars au quatrième trimestre de 2020 et des frais d'inscription hors caisse de 1,7 million de dollars.

Durant le quatrième trimestre de 2020, la Société a généré un bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 4,6 millions de dollars comparativement à une perte nette de 155,2 millions de dollars à la même période en 2019. Cette variation est principalement attribuable à une perte d'exploitation plus élevée en 2019 et à une perte nette sur cession de placement en 2019 (principalement liée aux actions de Barkerville détenues avant l'acquisition).

Le bénéfice ajusté¹ était de 12,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comparativement à 10,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. La hausse est principalement attribuable au bénéfice brut plus élevé, en partie compensé par une augmentation des charges G&A et des frais de développement des affaires et une augmentation des impôts sur le résultat en trésorerie en 2020 (découlant de l'acquisition du flux San Antonio).

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2020 étaient de 32,6 millions de dollars comparativement à 17,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. En 2019, un impact sur les éléments hors caisse du fonds de roulement de 8,0 millions de dollars avait eu un impact négatif sur les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation. La marge monétaire plus élevée a aussi amélioré les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2020.

1 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé de l'état consolidé des résultats pour les quatrième trimestres de 2020 et 2019 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés les 31 décembre	
		2020	2019
		\$	\$
Produits	(a)	64 560	51 032
Coût des ventes	(b)	(18 236)	(15 265)
Épuisement des redevances, flux et d'autres intérêts	(c)	(13 548)	(11 843)
Bénéfice brut	(d)	32 776	23 924
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(7 842)	(8 648)
Développement des affaires	(f)	(5 608)	(1 223)
Exploration et évaluation		(23)	(52)
Dépréciation d'actifs	(g)	-	(143 876)
Bénéfice (perte) d'exploitation		19 303	(129 875)
Autres charges, montant net	(h)	(6 973)	(45 074)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		12 330	(174 949)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	(i)	(8 345)	19 774
Bénéfice net (perte nette)		3 985	(155 175)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée		4 632	(155 175)
Participations ne donnant pas le contrôle		(647)	-
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée			
De base et dilué (e)		0,03	(1,04)

(a) Les produits se présentent comme suit :

Trois mois terminés les 31 décembre						
2020			2019			
Prix de vente moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	
Or vendu	2 444	16 174	39 528	1 945	14 872	28 920
Argent vendu	32	551 065	17 637	23	645 497	14 657
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	98	43 904	4 284	95	53 238	5 031
Autres (payés en trésorerie)	-	-	3 111	-	-	2 424
		64 560				51 032

(i) La mine de diamants Renard a été placée en mode d'entretien et de maintenance en mars 2020, compte tenu des problèmes structurels qui touchent les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. En septembre 2020, les activités ont repris à la mine.

L'augmentation du nombre d'onces d'or vendues au quatrième trimestre de 2020 est principalement le résultat des livraisons plus importantes dans le cadre de l'entente d'écoulement Parral et la redevance NSR Eagle Gold. La diminution du nombre d'onces d'argent vendues au quatrième trimestre de 2020 est principalement le résultat d'un nombre moins important d'onces d'argent acquises en vertu de l'entente d'écoulement Parral.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus dans le cadre d'ententes de redevance. La diminution au quatrième trimestre de 2020 est principalement attribuable à la vente de l'entente d'écoulement d'or de Brucejack le 15 septembre 2019.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes. L'augmentation au quatrième trimestre de 2020 reflète le mélange des ventes en 2020 comparativement à 2019 ainsi que l'impact des charges de dépréciation sur les droits de redevances, de flux et les ententes d'écoulement comptabilisées en 2019.
- (d) La répartition du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	34 393	26 327
Coût des ventes	(94)	(18)
Marge monétaire	34 299	26 309
Épuisement	(7 400)	(5 614)
Bénéfice brut	26 899	20 695
<u>Flux</u>		
Produits	14 371	12 593
Coût des ventes	(3 056)	(3 527)
Marge monétaire	11 315	9 066
Épuisement	(5 940)	(5 996)
Bénéfice brut	5 375	3 070
<u>Redevances et flux</u>		
Marge monétaire	45 614	35 375
	93,5%	90,9%
<u>Ententes d'écoulement</u>		
Produits	15 796	12 112
Coût des ventes	(15 086)	(11 720)
Marge monétaire	710	392
	4,5%	3,2%
Épuisement	(208)	(233)
Bénéfice brut	502	159
Total – Bénéfice brut	32 776	23 924

- (e) Les charges G&A ont diminué à 7,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comparativement à 8,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. La diminution des charges G&A est principalement attribuable aux indemnités de départ payées suivant l'acquisition de Barkerville au quatrième trimestre de 2019.
- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté à 5,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comparativement à 1,2 million de dollars au quatrième trimestre de 2019. L'augmentation reflète principalement la hausse des honoraires professionnels en lien avec la transaction par PCI (1,8 million de dollars) et les frais d'inscription hors caisse de 1,7 million de dollars, également en lien avec la transaction par PCI.
- (g) Au quatrième trimestre de 2019, la Société a comptabilisé des charges de dépréciation de 51,3 millions de dollars US (66,7 millions de dollars) pour son flux et de ses ententes d'écoulement d'Amulsar, de 27,2 millions de dollars (20,0 millions de dollars après impôt) pour la redevance Éléonore et de 50,0 millions de dollars (37,6 millions de dollars après impôt) pour son projet de zinc Coulon.
- (h) Les autres charges nettes de 7,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comprennent des charges financières de 6,2 millions de dollars et un montant de 3,7 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un gain net sur placements de 2,2 millions de dollars et un produit d'intérêt de 1,1 million de dollars.

Les autres charges nettes de 45,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019 comprenaient des charges financières de 6,2 millions de dollars, un montant de 7,5 millions de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et une perte nette sur placements de 32,1 millions de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêt de 1,4 million de dollars.

- (i) Le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2020 est de 67,7 % comparativement à 11,3 % au quatrième trimestre de 2019. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2020 et 26,6 % en 2019. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %) et les dépenses non déductibles. Des impôts en trésorerie de 0,2 million de dollars ont été payés au cours des quatrième trimestres de 2020 et 2019 et étaient reliés à des impôts sur des redevances gagnées à l'étranger. De plus, des impôts sur le résultat de 4,5 millions de dollars US (5,7 millions de dollars) seront exigibles au Mexique au premier trimestre de 2021 en raison de l'acquisition du flux San Antonio au quatrième trimestre de 2020.

Perspectives

Les perspectives d'Osisko quant aux redevances, flux et d'ententes d'écoulement pour 2021 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles de nos partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les OEO et les marges monétaires par catégorie de droits, excluant le flux Renard, sont estimées ci-dessous pour 2021 :

	Minimum	Maximum	Marge
	(OEO)	(OEO)	monétaire
			(%)
Redevances	59 750	62 800	100
Flux	17 400	18 250	87
Ententes			
d'écoulement	850	950	3
	78 000	82 000	97*

* Excluant les ententes d'écoulement

Aux fins de l'estimation des perspectives pour 2021, les livraisons d'argent et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux de 1 800 \$ US par once d'or, 25 \$ US par once d'argent et un taux de change (\$ US/\$ CA) de 1,28. Toutes les OEO (et la marge monétaire associée) découlant du flux diamantifère Renard ont été exclues des perspectives ci-dessus. Pour 2021, les OEO découlant du flux diamantifère Renard sont estimées à 8 126 OEO; toutefois, pour le reste de l'année 2021, Osisko s'est engagé à réinvestir le produit net du flux dans le cadre de la facilité de crédit fournie à l'exploitant.

Mise à jour corporative

Suivant la clôture de la transaction par PCI, M. Sean Roosen a été nommé président exécutif du conseil d'administration de Redevances Aurifères Osisko et président du conseil et chef de la direction d'Osisko Développement, et M. Sandeep Singh a été nommé président et chef de la direction de Redevances Aurifères Osisko.

Le 13 janvier 2021, Redevances Aurifères Osisko a annoncé la nomination de Mme Heather Taylor au poste de vice-présidente aux relations avec les investisseurs.

Le 20 janvier 2021, Redevances Aurifères Osisko a annoncé la nomination de Mme Candace MacGibbon au conseil d'administration.

Information sectorielle

À la suite de l'acquisition de Barkerville en novembre 2019, le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en deux secteurs d'exploitation : i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires, et ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko et de ses filiales, autres qu'Osisko Développement et ses filiales, sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances sur métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko Développement et de ses filiales sont attribuables au secteur d'exploitation relatif à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers. Avant l'acquisition de Barkerville, la Société avait un seul secteur d'exploitation qui consistait en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires. Les chiffres comparatifs ont été révisés pour se conformer aux secteurs actuels.

Le tableau suivant présente les principaux actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie par secteur d'exploitation (en milliers de dollars) :

Exercice terminé le 31 décembre 2020				
	Redevances, flux et intérêts similaires ⁽ⁱ⁾	Exploration, évaluation et développement miniers ⁽ⁱⁱ⁾	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	105 097	197 427	-	302 524
Actifs courants	117 592	218 478	(882)	335 188
Placements dans des entreprises associées et autres placements	166 589	110 144	-	276 733
Redevances, flux et autres intérêts	1 203 781	-	(87 653)	1 116 128
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	9 011	407 000	73 501	489 512
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	41 869	650	42 519
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total de l'actif	1 609 349	802 144	(14 384)	2 397 104
Dette à long terme	400 429	-	-	400 429
Produits	213 630	-	-	213 630
Bénéfice brut	104 325	-	-	104 325
Charges d'exploitation	(28 021)	(8 301)	-	(36 322)
Dépréciation	(36 298)	-	-	(36 298)
Bénéfice net (perte nette)	23 501	(7 272)	-	16 229
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	113 962	(5 984)	-	107 978
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(161 131)	(61 968)	-	(223 099)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	109 444	207 417	-	316 861

Exercice terminé le 31 décembre 2019				
	Redevances, flux et intérêts similaires ⁽ⁱ⁾	Exploration, évaluation et développement miniers ⁽ⁱⁱ⁾	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	100 217	8 006	-	108 223
Actifs courants	127 547	12 882	-	140 429
Placements dans des entreprises associées et autres placements	113 169	58 357	-	171 526
Redevances, flux et autres intérêts	1 187 082	-	(56 570)	1 130 512
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	9 915	277 208	56 570	343 693
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	42 949	-	42 949
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total de l'actif	1 608 353	338 900	-	1 947 253
Dette à long terme	349 042	-	-	349 042
Produits	392 599	-	-	392 599
Bénéfice brut	82 709	-	-	82 709
Charges d'exploitation	(26 151)	(3 844)	-	(29 995)
Gain à la cession d'une entente d'écoulement	7 636	-	-	7 636
Dépréciation	(198 315)	(62 485)	-	(260 800)
Perte nette	(158 493)	(75 702)	-	(234 195)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	99 266	(7 668)	-	91 598
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 854	2 708	-	7 562
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(161 910)	-	-	(161 910)

(i) Redevances Aurifères Osisko ltée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales au 31 décembre 2020 (représente les actifs de Barkerville et les autres actifs miniers transférés à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI (note 7) au 31 décembre 2019).

(iii) Les ajustements se rapportent aux soldes intersectoriels et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont annulés à la consolidation.

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Produits géographiques

Tous les produits de la Société sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances de métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires. Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et d'autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, les produits tirés de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts proviennent principalement des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2020						
Redevances	106 780	554	52	3 919	-	111 305
Ententes de flux	13 999	19 862	2 098	-	9 310	45 269
Ententes d'écoulement	57 056	-	-	-	-	57 056
	177 835	20 416	2 150	3 919	9 310	213 630
2019						
Redevances	93 092	330	59	3 665	-	97 146
Ententes de flux	21 588	11 849	2 005	-	7 535	42 977
Ententes d'écoulement	252 476	-	-	-	-	252 476
	367 156	12 179	2 064	3 665	7 535	392 599

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, un droit de redevance a généré des produits de 66,8 millions de dollars (61,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019), ce qui représente 43 % des produits (44 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019) (en excluant les produits générés dans le cadre des ententes d'écoulement).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 94 % et 4 %, respectivement des produits, (92 % et 6 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 94 % et 5 % respectivement, des produits, (84 % et 13 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par pays, au 31 décembre 2020 et 2019, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les redevances, les ententes de flux et les autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2020							
Redevances	576 835	46 374	9 924	8 313	-	15 215	656 661
Ententes de flux	172 879	183 679	1 481	-	28 392	54 510	440 941
Ententes d'écoulement	5 690	-	8 119	-	4 717	-	18 526
	755 404	230 053	19 524	8 313	33 109	69 725	1 116 128
31 décembre 2019							
Redevances	560 246	31 657	9 961	10 488	-	15 215	627 567
Ententes de flux	194 344	198 021	2 435	-	28 963	59 401	483 164
Ententes d'écoulement	6 689	-	8 282	-	4 810	-	19 781
	761 279	229 678	20 678	10 488	33 773	74 616	1 130 512

Exploration, évaluation et développement de projets miniers

Les stocks, les intérêts miniers, les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation se rapportant à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers (en excluant les transactions intersectorielles) sont situés au Canada et au Mexique, et se détaillent comme suit aux 31 décembre 2020 et 2019 (en milliers de dollars) :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Canada	Mexique	Total	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Actifs</u>						
Stocks	1 599	25 705	27 304	1 656	-	1 656
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	344 903	62 097	407 000	277 208	-	277 208
Actifs d'exploration et d'évaluation	40 680	1 189	41 869	41 725	1 224	42 949
Total des actifs	704 998	97 146	802 144	337 615	1 285	338 900

Transactions entre parties liées

Un montant de 0,8 million de dollars (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les sommes à recevoir au 31 décembre 2020 (0,5 millions de dollars au 31 décembre 2019).

En 2020, des revenus d'intérêt de 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars en 2019) ont été comptabilisés relativement aux effets à recevoir des entreprises associées. Au 31 décembre 2020, des intérêts à recevoir des entreprises associées de 1,9 million de dollars sont inclus dans les sommes à recevoir (0,9 million de dollars au 31 décembre 2019). Les prêts, les effets à recevoir et la débenture convertible d'entreprises associées s'élevaient à 33,4 millions de dollars au 31 décembre 2020 (24,7 millions de dollars au 31 décembre 2019) et étaient inclus dans les placements à court terme et autres placements aux bilans consolidés.

En 2019, deux effets à recevoir de Falco s'élevant à 20,0 millions de dollars ont été déduits du premier versement de la facilité de crédit garantie sous forme de flux argentifère (note 16) et les intérêts à recevoir de 1,8 million de dollars s'y rapportant ont été convertis en actions ordinaires de Falco.

D'autres transactions entre parties liées sont décrites aux rubriques suivantes : *Transfert d'actifs miniers et création d'Osisko Développement*; *Portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts*; et *Placements en capitaux propres*.

Obligations contractuelles et engagements

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 décembre 2020, les principaux engagements liés aux acquisitions de redevances et de flux sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	2,5 millions \$ US	Réalisation d'un financement par capitaux propres dont les produits sont d'au moins 6,0 millions de dollars US.
		5,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet.
		25,0 millions \$ US	Prorata des prélèvements sur une facilité de crédit de financement.
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	20,0 millions \$	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage et des droits de surface de la propriété.
		35,0 millions \$	Réception de tous les permis importants requis pour la construction, décision positive quant à la construction et levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette.
		60,0 millions \$	Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée.
		40,0 millions \$ (optionnel)	Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Droits	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux ^{(1),(7)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(7)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015
Back Forty – flux ⁽³⁾	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en juin 2020
Mantos Blancos – flux ⁽⁴⁾		100 %			8 % du prix comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %			Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 \$	40 ans	Juillet 2014 modifiée en Octobre 2018
Sasa – flux ⁽⁵⁾		100 %			5 \$		40 ans	Novembre 2015
Gibraltar – flux ⁽⁶⁾		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en avril 2020

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si Lydian décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à OBL (déduction faite de toutes les onces livrées conformément à l'entente de flux d'Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %.
- (5) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) appliquée au prix par once après 2016.
- (6) En vertu de l'entente de flux argentifère, les paiements de transfert étaient de 2,75 \$ US par once d'argent livrée avant le 24 avril 2020 et de zéro par la suite, après la modification de l'entente de flux argentifère en avril 2020. Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite.
- (7) En décembre 2019, Lydian, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. En juillet 2020, Osisko est devenu un actionnaire avec une participation dans Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (36,2 % au 31 décembre 2020).
- (8) Le flux San Antonio n'a pas été inclus puisqu'il est annulé suivant la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Passifs financiers

Au 31 décembre 2020, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception des débentures convertibles, de la facilité de crédit renouvelable et des obligations locatives, lesquelles sont décrites ci-dessous (en milliers de dollars) :

	Au 31 décembre 2020						
	Montant payable à l'échéance	Échéance	Paievements annuels estimatifs				
			2021	2022	2023	2024	2025-2029
	\$		\$	\$	\$	\$	
Débeture convertible (2016) ⁽ⁱ⁾	50 000	12 février 2021	50 236	-	-	-	-
Débetures convertibles (2017)	300 000	31 décembre 2022	12 000	312 000	-	-	-
Obligations locatives	-	31 décembre 2029	1 915	2 135	1 920	1 284	6 422
Facilité de crédit renouvelable ^{(i),(ii)}	63 660	14 novembre 2023	2 716	2 716	66 150	-	-
	<u>413 660</u>		<u>66 867</u>	<u>316 851</u>	<u>68 070</u>	<u>1 284</u>	<u>6 422</u>

(i) La débeture convertible a été remboursée en février 2021, et la Société a prélevé le même montant sur sa facilité de crédit.

(ii) L'intérêt payable est basé sur les taux d'intérêt réels en date du 31 décembre 2020.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Données sur les actions en circulation

Au 24 février 2021, 167 332 681 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Au total, 4 127 690 options d'achat d'actions et 5 480 000 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Des débentures convertibles non garanties de premier rang de 300,0 millions de dollars sont en circulation et convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action ordinaire, ce qui représente un total de 13 106 160 actions ordinaires si toutes les débentures sont converties.

Événements postérieurs au 31 décembre 2020

Dividende

Le 24 février 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2021 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2021.

Financements – Osisko Développement Corp.

Le 8 janvier 2021, Osisko Développement a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité, pour un produit brut global d'environ 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

Le 5 février 2021, Osisko Développement a clôturé la dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité, pour un produit brut global d'environ 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action.

Le produit du financement sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production, et aux fins générales de l'entreprise.

À la suite de ces financements, la participation de la Société dans Osisko Développement a été réduite à 77,0 %.

Le 16 février 2021, Osisko Développement a annoncé un placement privé accréditif de 30,0 millions de dollars visant 1 657 800 actions accréditives au prix de 9,05 \$ par action et 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action. De plus, une option a été attribuée aux souscripteurs, pouvant être levée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du placement privé et permettant d'acquérir jusqu'à 15 % du nombre d'actions offertes aux prix d'émission respectifs. Le placement privé devrait être clôturé le ou autour du 18 mars 2021, et reste sujet à certaines conditions incluant, sans s'y limiter, les approbations réglementaires dont l'approbation d'inscription conditionnelle du TSX-V.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les valeurs mobilières de la Société, un investisseur devrait s'assurer soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au *U.S. Securities and Exchange Commission* (« SEC ») ainsi que les risques additionnels décrits ci-dessous. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934* (« *Exchange Act* »), tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et au Règlement 13a-15(b) du *Exchange Act*, la Société a procédé à une évaluation, sous la supervision et avec la participation de la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, de l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des CPDI de la Société au 31 décembre 2020. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et la mise en œuvre des CPDI étaient efficaces au 31 décembre 2020.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont également évalué l'efficacité des CIIF de la Société conformément au Règlement 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et aux règlements 13a-15 et 15d-15 du Exchange Act selon le cadre et les critères établis dans le « Internal Control – Integrated Framework (2013) » publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* (« COSO ») de la Commission Treadway. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2020.

Le 21 août 2020, la Société a conclu l'acquisition du projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans le cadre de l'acquisition de Sapuchi Minera S. de R.L. de C.V. Conséquemment, les actifs et les passifs de San Antonio acquis sont inclus dans le bilan consolidé au 31 décembre 2020, et les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie sont présentés dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie du 21 août 2020 jusqu'au 31 décembre 2020. La Société a choisi d'exclure San Antonio de l'évaluation des contrôles internes sur la présentation de l'information financière de la Société au 31 décembre 2020. San Antonio représente environ 4,0 % de l'actif total consolidé et n'a pas généré de revenus pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Le cabinet d'experts-comptables indépendant de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., a audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 et a fourni un rapport d'audit daté du 24 février 2021 sur les CIIF de la Société en se basant sur le cadre et les critères établis dans le « Internal Control – Integrated Framework (2013) » publié par le COSO de la Commission Treadway.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, exception faite des éléments présentés ci-dessous.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IASB a apporté des modifications à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui consistent en l'utilisation d'une définition constante de l'importance relative ou caractère significatif dans toutes les normes IFRS et dans le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui clarifient le caractère significatif d'une information et qui intègrent, dans IAS 1, certaines règles concernant l'information non significative. Notamment, les modifications précisent qu'une information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information puisse influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers d'usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée. Le caractère significatif (ou importance relative) dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. C'est dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble que l'entité apprécie si l'information est significative, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations. La Société a adopté IAS 1 le 1^{er} janvier 2020, sans impact significatif sur l'information divulguée dans les états financiers consolidés.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par M. Guy Desharnais, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « *bénéfice ajusté* » et le « *bénéfice ajusté par action de base* » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le « *bénéfice ajusté* » est défini comme le « *bénéfice net (la perte nette)* » ajusté pour tenir compte de certains éléments : le « *gain (la perte) de change* », les « *dépréciations d'actifs* », incluant la dépréciation des actifs financiers et des placements dans des entreprises associées, les « *gains (pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation* », le « *gain latent (perte latente) sur placements* », la « *quote-part de la perte d'entreprises associées* », la « *charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés* » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le *bénéfice ajusté par action de base* est obtenu en divisant le « *bénéfice ajusté* » par le « *nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation* » pour la période.

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko	4 632	(155 175)	16 876	(234 195)
Ajustements :				
Dépréciation de droits de redevances, de flux et d'autres intérêts	-	148 600	26 300	248 300
Dépréciation d'un placement	2 694	-	7 998	12 500
Perte (gain) de change	514	756	(652)	1 901
(Gain) perte latent (e) sur placements	(5 186)	27 357	(21 952)	31 161
Quote-part de la perte d'entreprises associées	3 723	7 521	7 657	22 209
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	2 170	(19 930)	3 760	(41 197)
Coûts liés à l'acquisition de Barkerville	-	1 216	-	1 216
Coûts relatifs à la transaction par PCI, incluant les frais d'inscription réputés d'Osisko Développement	3 453	-	3 729	-
Bénéfice ajusté	12 000	10 345	43 716	41 895
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	166 093	149 912	162 303	151 266
Bénéfice ajusté par action de base	0,07	0,07	0,27	0,28

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables. Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, la valeur comptable des actifs, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les estimations des coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, et les perspectives sur les marchés des devises, de l'or, de l'argent, des diamants et autres matières premières, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves minérales et les ressources minérales et les OEO sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, toute estimation des OEO à recevoir en 2021, la réalisation des avantages anticipés découlant des placements et des transactions d'Osisko, et la capacité d'Osisko de saisir les occasions qui se présenteront dans l'avenir. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'issue défavorable d'un litige relatif à l'une des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés, l'intégration des actifs acquis, les mesures des différents gouvernements face à l'épidémie de COVID-19 et l'efficacité de ces mesures, l'impact possible de la COVID-19 sur les affaires, les activités et la condition financière d'Osisko et l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; les revenus de la Société et les actifs liés au statut PFIC; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; l'intégration des actifs acquis; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que

ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »). Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont actuellement régies par le *Industry Guide 7* (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes du Guide 7. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon le Guide 7 et de façon générale, les sociétés américaines qui doivent se conformer au Guide 7 n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC conformément au Guide 7. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sandeep Singh

Sandeep Singh

Président et chef de la direction

24 février 2021

Informations sur la Société

Redevances Aurifères Osisko Itée

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : 514 940-0670
Télécopieur : 514 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site Web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited

Cumberland House
1 Victoria Street
Hamilton HM11
Téléphone : 441 824-7474
Télécopieur : 441 292-6140
Michael Spencer, directeur général

Osisko Développement Corp.

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Suite 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0685
Télécopieur : (514) 940-0687
Courriel : info@osiskodev.com
Site Web : www.osiskodev.com

Administrateurs

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Joanne Ferstman, administratrice en chef
L'Hon. John R. Baird
Françoise Bertrand
John F. Burzynski
Christopher C. Curfman
Candace MacGibbon
William Murray John
Pierre Labbé
Charles E. Page
Sandeep Singh

Dirigeants

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Sandeep Singh, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire
corporatif
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, relations avec les investisseurs

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, P. Géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 \$/date d'échéance : 5 mars 2022)
- Débentures convertibles : OR.DB (prix de conversion : 22,89 \$/date d'échéance : 31 décembre 2022)

Bourse de New York

- Actions ordinaires : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie AST (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.